



Les **GREAT** Cahiers

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 19

" Réfléchir à changer "

Octobre – Décembre 2006

Mali



Revue de la littérature sur la pauvreté - Rapport de synthèse -

Massa COULIBALY et Amadou DIARRA



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax.(223) 220 38 52 Email. massa@greatmali.com

Table des matières

Sigles et abréviations	1
Résumé	3
Introduction.....	5
1. Concepts et mesures de la pauvreté et des inégalités.....	6
1.1. Concepts de pauvreté et d'inégalité	6
1.2. Mesures de la pauvreté et propriétés des indices de pauvreté	10
1.3. Entropie et indices d'inégalité.....	14
2. Méthodes d'analyse de la pauvreté et des inégalités	19
2.1. Objectifs	19
2.2. Dominance de pauvreté entre sous-groupes	20
2.3. Décomposition de la pauvreté et de l'inégalité	23
2.4. Programmes informatiques.....	27
3. Evidences empiriques	28
3.1. Sources de données et techniques de sondage.....	28
3.2. Insatisfaction des besoins de base	33
3.3. Pauvreté et inégalités spatiales	36
4. Stratégies de réduction de la pauvreté	39
4.1. Les piliers d'une stratégie de lutte contre la pauvreté	39
4.2. Identification et ciblage des pauvres	40
4.3. Profil et cartes de pauvreté et d'inégalité.....	42
4.4. Croissance économique et réduction de la pauvreté.....	43
5. Approfondissement de l'analyse de la pauvreté	45
5.1. Les déterminants de la pauvreté	45
5.2. Matrice de transition.....	46
5.3. Mesure d'impact des politiques par les MEGC	48
5.4. La problématique du suivi-évaluation	53
Conclusions.....	55
Références bibliographiques.....	57

Sigles et abréviations

BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CDPR	Centre for development policy and research
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGAP	Consultative group to assist the poorest
CIRPEE	Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
CSCOM	Centre de santé communautaire
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DAD	Distributive analysis/Analyse distributive
DIAL	Développement et insertion internationale
DNSI	Direction nationale de la statistique et de l'informatique
DSRP	Document stratégique pour la réduction de la pauvreté
EEC	Etude économique conseil
EMCES	Enquête malienne de conjoncture économique et sociale
EMEP	Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FGT	Foster – Greer – Thorbecke
IDH	Indice de développement humain
IFPRI	International food policy research institute
IPC	Indice de pauvreté communale
IPH	Indice de pauvreté humaine
MCS	Matrice de comptabilité sociale
MEGC	Modèle d'équilibre général calculable
OCDE	Organisation de coopération pour le développement économique
ODHD	Observatoire du développement humain durable
OEF	Observatoire de l'emploi et de la formation
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PMS	Organisation mondiale de la santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PAS	Programme d'ajustement structurel
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d'achat
PPTE	Pays pauvres très endettés

QUID	Questionnaire unifié des indicateurs de développement
TEI	Tableau des échanges interindustriels
TES	Tableau entrée-sortie
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé

La pauvreté est un concept relativement complexe, comprenant plusieurs dimensions dont la dimension monétaire, la dimension humaine et la dimension des potentialités. L'inégalité est tout autant un concept vaste, se définissant par rapport à l'ensemble de la distribution, et non par rapport à la seule distribution tronquée des individus ou des ménages situés sous le seuil de pauvreté.

Liés à la complexité des concepts de pauvreté et d'inégalité, il existe une grande variété d'indicateurs de mesure, les uns plus propices que les autres selon que l'on s'intéresse à tel ou tel aspect de la pauvreté ou de l'inégalité. Les indicateurs de pauvreté résultent pour l'essentiel de deux approches:

- ⌘ l'approche absolue, qui définit la pauvreté comme étant la non disponibilité d'un montant de revenu au moins égal à la valeur d'un panier de produits alimentaires ou de produits et services de base, établi à moyen terme et ajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation
- ⌘ l'approche relative, qui définit la pauvreté par rapport à un seuil de niveau de vie moyen dans une société donnée et en dessous duquel se trouvent les pauvres.

Les indicateurs de pauvreté issus de ces approches sont relativement nombreux, les plus couramment utilisés étant l'incidence de la pauvreté, la profondeur de la pauvreté et la sévérité de la pauvreté. Ces trois indicateurs cernent beaucoup plus la seule dimension monétaire de la pauvreté en privilégiant le niveau de revenu ou de dépenses des ménages ou des individus. La dimension humaine de la pauvreté est captée par d'autres indicateurs tels que l'indice de développement humain durable, l'indice de pauvreté humaine et l'indice de pauvreté relative des ménages.

A l'instar de la pauvreté, la mesure de l'inégalité s'opère à l'aide de plusieurs indicateurs dont la plupart ont été développés à partir de la courbe de Lorenz qui représente la répartition du revenu par classes de population. On retiendra le coefficient d'inégalité de Gini, l'indice de Gini élargi, l'indice d'inégalité de Theil, l'indice d'Atkinson, le ratio de dispersion des déciles et la part du revenu et de la consommation d'une proportion quelconque des plus pauvres de la population.

Les indicateurs de pauvreté et d'inégalité, calculés pour l'ensemble de la population, peuvent être désagrégés par aire géographique ou selon des

caractéristiques sociodémographiques des ménages. Cette désagrégation a pour objectif de mieux cibler les groupes de population les plus vulnérables et de déterminer ainsi le risque relatif de pauvreté i.e. la probabilité qu'un individu d'un groupe donné soit pauvre par rapport à tous les autres groupes de la société. Ces groupes sont ensuite comparés entre eux à l'aide de tests de dominance stochastique

Entre deux périodes d'observation, la variation de la pauvreté ou de l'inégalité peut être décomposée selon les effets intrasectoriels, intersectoriels et d'interaction, ou selon les groupes de population considérés.

Toute action de lutte contre la pauvreté s'efforce de cibler les pauvres selon leurs catégories socioprofessionnelles, selon le milieu, selon la région, selon le genre, etc. A cet effet, deux représentations sont privilégiées, à savoir:

- ⌘ les profils de pauvreté qui détaillent les indicateurs de pauvreté par groupes socio-économiques
- ⌘ les cartes de pauvreté qui fournissent une description détaillée de la répartition spatiale de la pauvreté et qui établissent en particulier une cartographie de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire.

Face à l'ampleur et à la persistance de la pauvreté, plusieurs stratégies ont jusqu'ici été expérimentées soit pour accroître les revenus des pauvres soit pour attaquer la pauvreté là où elle est principalement localisée. Malheureusement, les résultats jusqu'ici enregistrés sont jugés insatisfaisants. Ainsi, des besoins d'approfondissement de l'analyse de la pauvreté au Mali subsistent dans les domaines des déterminants de la pauvreté et de l'établissement des liens entre politiques économiques et réduction de la pauvreté. Ces nouveaux besoins d'informations et de connaissances aideront au suivi-évaluation des stratégies en cours et à la mise en œuvre de nouvelles politiques de lutte contre la pauvreté.

Introduction

L'analyse de la pauvreté et de l'inégalité rencontre généralement deux difficultés majeures, à savoir la définition et les mesures de la pauvreté et de l'inégalité, ainsi que le choix des méthodes ou modèles d'analyse. A ces difficultés, s'ajoute le défi de la disponibilité et de la qualité des données statistiques nécessaires à cette analyse ainsi qu'à l'élaboration de politiques de réduction de la pauvreté.

Les nombreuses études menées au Mali et ailleurs tentent de mesurer la pauvreté dans l'espace et dans le temps pour en comprendre les déterminants afin de concevoir des politiques publiques, de les mettre en œuvre et d'en mesurer les impacts sur la réduction de la pauvreté.

Cette revue succincte de la littérature s'efforce de préciser les principaux concepts de pauvreté et d'inégalité, de passer en revue les méthodes d'analyse pour ensuite résumer quelques évidences empiriques. Elle fait la synthèse de principales stratégies de réduction de la pauvreté notamment celles contenues dans le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) du Mali. Elle présente ensuite les principaux instruments d'évaluation de l'impact des politiques économiques sur la réduction de la pauvreté. Enfin, elle identifie les besoins en informations et connaissances sur la pauvreté et sur les stratégies de sa réduction afin d'alimenter et d'orienter les recherches futures pour une meilleure conception et mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté au Mali.

1. Concepts et mesures de la pauvreté et des inégalités

La pauvreté est un concept relativement complexe, comprenant aussi bien une dimension monétaire qu'humaine. Cette complexité induit une grande variété d'indicateurs de mesure, les uns plus propices que les autres selon que l'on s'intéresse à tel ou tel aspect de la pauvreté. Ce qui est vrai de la pauvreté l'est aussi de l'inégalité. La plupart des indicateurs de pauvreté et d'inégalité sont ici passés en revue ainsi que l'ensemble de leurs propriétés désirables.

1.1. Concepts de pauvreté et d'inégalité

Les analyses de pauvreté (Banque mondiale [2004]) traitent à côté de ce concept de pauvreté ceux de besoins de base, d'inégalité et de vulnérabilité. Elles définissent la pauvreté comme étant le fait pour un ménage ou une personne de ne pas disposer de ressources ou de compétences nécessaires pour satisfaire ses besoins du moment.

Selon le Traité des organisations non gouvernementales et des mouvements sociaux réunis au sommet de la Terre à Rio au Brésil en 1992, (ODHD [2004]) la pauvreté est définie comme étant "l'état de privation des éléments essentiels nécessaires à l'être humain pour vivre et se développer avec dignité sur les plans physique, mental et spirituel, mais elle influe également sur des besoins spécifiques liés à la reproduction, la capacité ou l'incapacité, les valeurs culturelles, l'âge et l'ethnie". Cette privation concerne aussi bien l'insuffisance matérielle, l'insécurité, la précarité, le manque de confiance en soi et les mauvaises relations sociales ou les relâchements des liens sociaux ou encore la non participation à la vie communautaire.

Ainsi, la pauvreté a plusieurs dimensions dont:

- ⌘ la pauvreté de conditions de vie, se traduisant par une situation de manque dans les domaines relatifs à l'alimentation, l'éducation, la santé, le logement, etc.
- ⌘ la pauvreté monétaire ou de revenu reflétant une insuffisance de ressources et donc une consommation insuffisante des biens et services
- ⌘ la pauvreté de potentialité se caractérisant par le manque de capital (accès à la terre, aux équipements, au crédit, à l'emploi, etc.).

A chacune de ces dimensions sont associés des indicateurs de mesure plus ou moins appropriés et des niveaux de pauvreté. Lorsqu'un individu est incapable de satisfaire le minimum alimentaire et non alimentaire (logement, habillement, énergie, etc.) essentiels, il est dit vivre dans la pauvreté générale. Cette pauvreté sera dite extrême lorsque les besoins alimentaires minimaux ne peuvent être satisfaits. Elle correspond alors à un état d'indigence ou de misère.

La pauvreté des conditions de vie est mesurée par l'indice du capital humain ou indicateur de pauvreté humaine (Nations unies [2004]) qui synthétise:

- ⌘ le minimum alimentaire, mesuré comme étant la ration calorique moyenne par personne en pourcentage du minimum nécessaire e.g. 2'250 kcal par personne et par jour
- ⌘ l'état de santé, mesuré au taux de mortalité maternelle, au taux de mortalité infantile de 0 à 5 ans, au taux de vaccination, au pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition et au manque d'accès aux soins de santé primaires
- ⌘ la proportion de la population dont l'espérance de vie est inférieure à 40 ans
- ⌘ le niveau d'éducation, mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation des enfants
- ⌘ le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

En ce qui concerne plus spécifiquement la santé, la pauvreté dans ce domaine *"caractérise un groupe démographique dont l'espérance de santé, ou l'issue des maladies qu'il peut contracter, se situe en dessous d'un certain seuil"* (A. Coudouel, J. Hentschel []).

Dans les PMA comme le Mali, en moyenne (CNUCED [2000]), 15% des enfants meurent avant l'âge de cinq ans, ce qui est presque deux fois plus que dans l'ensemble des pays en développement, et l'espérance de vie ne dépasse pas 51 ans, contre 65 ans pour l'ensemble des pays en développement et 78 ans dans les pays de l'OCDE. C'est aussi dans ces pays que l'analphabétisme est le plus élevé, la scolarisation dans l'enseignement primaire la plus faible en même temps que l'écart entre filles et garçons en matière d'éducation est le plus élevé.

La pauvreté monétaire est désignée extrême pauvreté ou encore pauvreté alimentaire lorsque l'individu est dans l'impossibilité de couvrir le coût de ses aliments de base; elle est dite globale lorsqu'il y a impossibilité de disposer d'un revenu supérieur au coût des besoins alimentaires de base (PNUD [1998]).

Trois éléments (CEDEAO, UEMOA [2003]) permettent d'évaluer la pauvreté monétaire, à savoir:

- ⌘ l'indicateur de bien-être e.g. le revenu ou la consommation des ménages
- ⌘ la ligne de pauvreté ou seuil à partir duquel la distinction se fera entre pauvre et non pauvre
- ⌘ l'indice qui servira à évaluer le niveau de la pauvreté pour toute la population ou un sous-ensemble de la population.

Le seuil de pauvreté est défini en termes absolu ou relatif (CEDEAO, UEMOA [2003], A. Coudouel, J. Hentschel []):

- ⌘ dans le premier cas, il s'agit du minimum nécessaire à un adulte pour subvenir à ses besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires
- ⌘ dans le second, il se déduit de la distribution des revenus ou des dépenses moyennes dans un pays en terme de proportion de ces moyennes ou de proportion de la population e.g. 50% du revenu moyen ou 50% de la population du pays.

Au plan international (Nations unies [2004]), le seuil de pauvreté est fixé à 1 ou 2 dollars par jour au taux de change PPA en vue de comparer les niveaux de consommation privée entre pays. Dans la pratique différents seuils peuvent être retenus selon les pays tels qu'en proportions des quantiles e.g. 50% du revenu médian ou 25% du revenu moyen, etc.

Pour affiner l'analyse, il peut être proposé, à la place de la consommation moyenne par individu quel que soit l'âge ou le sexe, des échelles d'équivalences afin de distinguer les ménages selon leur structure par âge et sexe, et de tenir compte des économies d'échelles liées à la taille des ménages. Les échelles d'équivalence convertissent les ménages-individus en ménages-adultes. Elles sont estimées (Tableau 1.1.1) de façon statistique ou économétrique à partir des fonctions de consommation de type Engel et plus ou moins sous l'hypothèse que la part fixe des dépenses des ménages est grande.

Tableau 1.1.1. Echelles d'équivalence

	Oxford	INSEE	FAO
Chef de ménage	1.0	1.0	1.0
Autre adulte			
✓ Homme	0.7	0.5	1.0
✓ Femme	0.7	0.5	0.8
Enfant de moins de 15 ans	0.5	0.3	0.5

La dépense moyenne par équivalent adulte (d_e) est toujours plus grande que la dépense moyenne sans conversion par les échelles d'équivalence (d):

$$d_e = \frac{D}{N_e} > \frac{D}{N} = d \quad \text{puisque} \quad N_e < N$$

où D la dépense totale
N la population en nombres d'individus
Ne la population en équivalents adultes

Comparativement à la pauvreté, l'inégalité est un concept plus vaste car elle se définit par rapport à l'ensemble de la distribution, et non par rapport à la seule distribution tronquée des individus ou des ménages situés sous le seuil de pauvreté. Au Mali, les niveaux d'inégalité semblent encore plus importants que ceux de la pauvreté, qu'il s'agisse des inégalités entre milieu qu'à l'intérieur des milieux entre ménages ou entre individus. C'est peut être là le reflet de la loi de Kuznets établissant le lien entre croissance et inégalités, lien prenant la forme d'un "U inversé". En effet, "*dans les premières étapes du développement, les inégalités augmentent pour diminuer dans les étapes suivantes*" (DIAL [2001]).

1.2. Mesures de la pauvreté et propriétés des indices de pauvreté

Au regard de la multitude des besoins de base des individus ou des ménages, il n'est pas aisé d'établir une mesure unique de la pauvreté. Ainsi, si l'on retient comme critère de pauvreté le manque d'un quelconque des besoins de base, elle frappera un nombre trop important d'unités. Au contraire, si le critère retenu est le manque de tous les éléments à la fois, le cardinal de pauvreté serait trop étroit et donc on comptabiliserait trop peu de pauvres. Ces difficultés ont conduit à l'adoption d'autres indicateurs de mesure de la pauvreté non liés aux seuls besoins de base. Dans cette optique, deux approches sont utilisées (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique [2003]):

- ⌘ l'approche absolue, fonde la pauvreté sur la non disponibilité d'un montant de revenu au moins égal à la valeur d'un panier de produits alimentaires et de produits et services de base, établi à moyen terme et ajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation
- ⌘ l'approche relative définit la pauvreté par rapport à un seuil de niveau de vie moyen dans une société donnée et en dessous duquel se trouvent les pauvres.

Les indicateurs de pauvreté issus de ces approches sont relativement nombreux. Le plus couramment utilisé de ces indicateurs est l'indice numérique de la pauvreté ou taux de pauvreté, encore appelé incidence de la pauvreté (P_0), défini comme étant le ratio du nombre de pauvres (les individus ou ménages dont le revenu se situe au-dessous du seuil de pauvreté) sur la population totale:

$$P_0 = \frac{q}{N} = \frac{\text{Population pauvre}}{\text{Population totale}}$$

Cet indicateur satisfait le critère de concentration selon lequel la pauvreté doit rester inchangée si le revenu des non pauvres augmente. Toutefois, il ne rend pas compte de l'aggravation de la pauvreté lorsque le revenu des pauvres diminue. Ainsi, cette mesure de la pauvreté ne prend pas en compte la propriété de monotonie de tout indicateur de pauvreté selon laquelle la pauvreté devrait augmenter lorsque le revenu des pauvres diminue. Pour suppléer cette lacune, il est fait recours à l'indice volumétrique de pauvreté ou profondeur de la pauvreté, encore appelé écart, intensité ou acuité de la pauvreté (P_1). Ce second indicateur est l'écart de revenu des pauvres par rapport au seuil de pauvreté, lequel écart

correspond au montant nécessaire de ressources à transférer aux pauvres pour faire disparaître la pauvreté:

$$P_1 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z} \right) = P_0 \left(1 - \frac{\bar{Y}}{Z} \right)$$

où:

Y_i le revenu de l'individu i

Z le seuil de pauvreté

\bar{Y} le revenu moyen des pauvres

Si cette mesure a l'avantage de satisfaire la monotonie, elle présente l'inconvénient de ne pas rendre compte de l'axiome de transférabilité qui veut que la pauvreté augmente lorsqu'il y a transfert net de revenu des pauvres pour les non pauvres.

L'indice de Sen (S) satisfait tous ces trois axiomes de concentration, de monotonie et de transférabilité. Il est basé sur la pondération des écarts entre individus:

$$S = \frac{2}{(q+1)NZ} \sum (Z - Y_i)(q+1-i) = P_0(P_1 + (1-P_1)G)$$

où G est l'indice de Gini

A l'application, on s'est aperçu que cet indicateur ne permet pas de déduire la pauvreté au niveau global lorsqu'on la connaît au niveau de différentes strates e.g. au niveau des milieux urbain et rural. On dit qu'il ne satisfait pas l'axiome de décomposabilité que respecte par contre l'indice de sévérité de la pauvreté ou écart de pauvreté au carré (P_2). Il tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté mais aussi de l'inégalité entre les pauvres, en attribuant une pondération plus importante aux ménages situés à plus grande distance de la ligne de pauvreté par rapport à ceux qui en sont proches:

$$P_2 = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z} \right)^2$$

A côté de toutes ces propriétés, il est souhaitable que l'indicateur de pauvreté soit facile et pas trop coûteux à mesurer, qu'il soit pertinent pour la formulation des politiques, qu'il ait un lien direct avec les interventions et qu'il fournisse une mesure des progrès réalisés.

Les trois indicateurs, incidence de la pauvreté (P_0), profondeur de la pauvreté (P_1) et sévérité de la pauvreté (P_2), sont généralisés en indice FGT (Foster – Greer – Thorbecke) qui possède la propriété de décomposabilité et d'additivité entre les sous -groupes de la population, dans l'optique de l'élaboration du profil de pauvreté:

$$P_\alpha = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^q \left(1 - \frac{Y_i}{Z} \right)^\alpha \text{ avec } \alpha = 0, 1, 2 \text{ degré d'aversion pour la pauvreté}$$

Dans l'analyse de la pauvreté, ces différents indices sont calculés pour la population et pour des sous-groupes spécifiques de population. Dans ce dernier cas, des courbes de densité ou de fonction de répartition permettent de mieux apprécier la différence de niveaux de pauvreté entre groupes.

Les indicateurs jusqu'ici présentés cernent beaucoup plus la seule dimension monétaire de la pauvreté en privilégiant le niveau de revenu ou de dépenses des ménages ou des individus. La dimension humaine de la pauvreté est captée par d'autres indicateurs tels que:

- ⌘ l'indice de développement humain durable du PNUD (IDH)
- ⌘ l'indice de pauvreté humaine du PNUD (IPH)
- ⌘ l'indice CGAP (Consultative group to assist the poorest) de pauvreté relative des ménages.

L'IDH est construit à partir de trois composantes que sont l'indice (I_v) de l'espérance de vie à la naissance, l'indice (I_e) de l'éducation (alphabétisation des adultes et scolarisation des enfants) et l'indice (I_r) du revenu PPA par habitant.

Tableau 1.2.1. Eléments de calcul de l'IDH

Indice	Méthode de calcul	Significations
Espérance de vie	$I_v = \frac{E - E_{\min}}{E_{\max} - E_{\min}}$	E Espérance de vie à la naissance
		E _{min} Espérance de vie minimum, 25 ans E _{max} Espérance de vie maximum, 85 ans
Education	$I_e = \frac{2}{3} \left(\frac{T_a - T_{a \min}}{T_{a \max} - T_{a \min}} \right) + \frac{1}{3} \left(\frac{T_s - T_{s \min}}{T_{s \max} - T_{s \min}} \right)$	T _a Taux d'alphabétisation des adultes
		T _{amin} Taux d'alphabétisation minimum, 0%
		T _{amax} Taux d'alphabétisation maximum, 100%
		T _s Taux de scolarisation
		T _{smin} Taux de scolarisation minimum, 0%
T _{smax} Taux de scolarisation maximum, 100%		
Revenu	$I_r = \frac{\text{Log}(R) - \text{Log}(R_{\min})}{\text{Log}(R_{\max}) - \text{Log}(R_{\min})}$	R Revenu par habitant
		R _{min} Revenu minimum par habitant, 100 PPA
		R _{max} Revenu maximum par habitant, 40'000 PPA
$IDH = \frac{1}{3} (I_v + I_e + I_r)$		Indice de développement humain durable

L'IPH est plutôt une combinaison de 3 manques:

- L la longévité (risque de décéder avant 40 ans)
- A l'instruction (pourcentage d'adultes analphabètes)
- C l'accès à des conditions de vie décentes (pourcentage d'individus privés d'eau potable et d'accès à la santé + pourcentage d'enfants de moins de 3 ans malnutris)

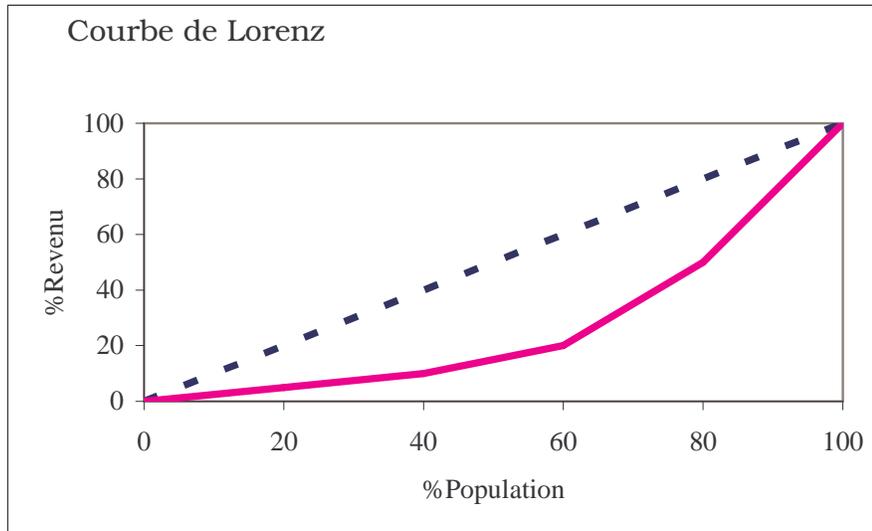
$$IPH = \sqrt[3]{\frac{1}{3} (L^3 + A^3 + C^3)}$$

L'indice CGAP (Consultative group to assist the poorest – de la Banque mondiale) de pauvreté relative des ménages s'obtient par analyse en composantes principales d'un ensemble d'indicateurs caractéristiques des conditions de vie des ménages. Cette méthodologie a été utilisée pour calculer l'indice de pauvreté relative des communes du Mali ce qui a du coup permis de classer celles-ci selon cet indice (ODHD [2004], GREAT [2003]).

1.3. Entropie et indices d'inégalité

L'analyse de la pauvreté est généralement complétée par celle des inégalités et ce d'autant plus qu'il existe une forte présomption de corrélation entre croissance et distribution des revenus. L'analyse des inégalités consiste à repérer la proportion relative des pauvres et des non pauvres sur l'échelle des revenus et les configurations sociales qui s'y attachent.

A l'instar de la pauvreté, la mesure de l'inégalité s'opère à l'aide de plusieurs indicateurs dont la plupart ont été développés à partir de la courbe de Lorenz qui représente la répartition du revenu par classe de population. Dans cette représentation, la répartition du revenu sera dite égalitaire si la même proportion de population bénéficie de la proportion équivalente de revenu e.g. 20% de la population se partagent 20% du revenu national, il en est de même pour 50% ou 80%, etc. En d'autres termes, tous les points du graphique se situent sur la bissectrice. Tout écart par rapport à cette égalité parfaite traduit un état d'inégalité dans la société que traduit la courbe de Lorenz.



Le premier indicateur basé sur cette représentation est le coefficient d'inégalité de Gini. Il est égal, par définition, à 2 fois la surface comprise entre la courbe de Lorenz et la ligne de distribution égalitaire ou uniforme. Son expression mathématique la plus simple est la covariance entre le revenu Y d'un individu ou d'un ménage et le rang F que cet individu ou ce ménage occupe dans la distribution du revenu:

$$Gini = 2 \frac{Cov(Y, F)}{\bar{Y}} \quad \text{où } \bar{Y} \text{ est le revenu moyen}$$

Une des insuffisances de cet indicateur est qu'il n'est pas additif en ce sens que le Gini d'un groupe n'est pas la somme des Gini de ses divers sous-groupes. Pour cette raison, il est proposé un indice de Gini élargi avec utilisation d'un paramètre v pour renforcer certaines parties de la distribution:

$$Gini(v) = -v \frac{Cov\left[Y, (1-F)^{v-1}\right]}{\bar{Y}}$$

Ainsi, pour $v = 2$, $Gini(v) = Gini(2) = Gini$

En dehors du Gini élargi, beaucoup d'autres indices d'inégalité possèdent cette propriété d'additivité tels que tous les indicateurs de la classe d'entropie générale (GE – General entropy):

$$GE(\alpha) = \frac{1}{\alpha^2 - \alpha} \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right)^\alpha - 1 \right] \text{ avec } \alpha = 0, 1, 2$$

- où
- N la population
 - Y_i dépense de consommation du ménage i
 - \bar{Y} La dépense moyenne
 - α paramètre d'aversion pour la pauvreté fixé en fonction du poids associé aux plus pauvres ou aux plus riches dans la mesure de l'inégalité

Pour différentes valeurs de α , on obtient les expressions:

$$\begin{aligned} \alpha = 0 & \quad GE(0) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \log \frac{\bar{Y}}{Y_i} \\ \alpha = 1 & \quad GE(1) = \frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \frac{Y_i}{\bar{Y}} \log \frac{Y_i}{\bar{Y}} = GE \\ \alpha = 2 & \quad GE(2) = \frac{1}{2N\bar{Y}^2} \sum_{i=1}^N (Y_i - \bar{Y})^2 \end{aligned}$$

En particulier, pour $\alpha = 1$, l'entropie obtenue est appelée indice d'inégalité de Theil, indice additif pour divers sous-groupes ou diverses régions d'un pays.

En remplaçant le paramètre d'aversion à la pauvreté par une aversion à l'inégalité, on obtient l'indice d'Atkinson, donné par:

$$A_\varepsilon = 1 - \left[\frac{1}{N} \sum_{i=1}^N \left(\frac{Y_i}{\bar{Y}} \right)^{1-\varepsilon} \right]^{\frac{1}{1-\varepsilon}} \quad \text{où } \varepsilon \text{ est le paramètre d'aversion à l'inégalité}$$

Dans les applications, l'inégalité peut encore être mesurée par d'autres indices tels que:

- ⌘ le ratio de dispersion des déciles en tant que rapport entre la proportion du revenu moyen des 10% les plus pauvres et celle des 10% les plus riches
- ⌘ la part du revenu et de la consommation d'une proportion quelconque des plus pauvres de la population e.g. la part de revenu des 20% les plus pauvres.

En terme de mesure de l'inégalité, chacun des indicateurs peut être décomposé en:

- ⌘ inégalité intergroupes
- ⌘ inégalité intragroupes.

Une mesure comparée de l'inégalité (Chauvel [1997]) peut être basée sur le poids de la classe de revenu médian dans la distribution, de sorte à distinguer:

- ⌘ le revenu médian
- ⌘ la moitié du revenu médian
- ⌘ le double du revenu médian.

L'application de cette méthode (Chauvel [1997]) dans certains pays a donné les résultats suivants:

- ⌘ en Suède, la population est fortement centrée autour du revenu médian avec presque personne (seulement 1.5%) au-delà du double du revenu médian; par contre 7% de la population gagnent moins de la moitié du revenu médian contre 3% aux Pays Bas, il y a ainsi plus de pauvres en Suède qu'aux Pays Bas où *"les formes de rétribution du travail et la solidarité collective contribuent à limiter les déchéances sociales et la pauvreté, alors que la richesse extrême y est possible"*
- ⌘ à l'instar de la Suède, dans les pays scandinaves, *"nul n'a le droit de dépasser considérablement les autres, mais où la déchéance dans l'échelle des revenus est envisageable"*
- ⌘ aux Pays Bas, un filet de sécurité généreux élève au-delà de la moitié du revenu médian la quasi-totalité de la population sans qu'il y ait pour autant une contraction importante du nombre de riches

- ✎ aux Etats-Unis, la forme particulière d'inégalité (l'oignon américain) serait *"la conséquence du refus d'accorder le rang de citoyen à part entière à une partie importante de la population, considérée comme un poids pour l'économie et dont la société n'a donc pas à améliorer le sort. Ce système possède un double fondement: le communautarisme ethnique et le dogme du laisser-faire et de la réussite individuelle"*.

2. Méthodes d'analyse de la pauvreté et des inégalités

Il faut savoir que les résultats d'analyse de la pauvreté peuvent dépendre de la méthodologie d'analyse ainsi que des objectifs de recherche. Les méthodes d'analyse privilégient la décomposition des mesures de la pauvreté et de l'inégalité par groupes socioéconomiques et par facteurs explicatifs des phénomènes étudiés.

2.1. Objectifs

Les études sur la pauvreté visent à "*mesurer l'étendue de la pauvreté dans un pays, une région ou une population données et d'observer l'évolution du nombre de pauvres au fil du temps*" (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique [2003]). Ces mesures permettent de:

- ⌘ comprendre les facteurs explicatifs de la pauvreté et de son évolution
- ⌘ concevoir des interventions de politiques en vue de sa réduction
- ⌘ mesurer l'incidence probable sur divers groupes sociaux des politiques à mettre en œuvre
- ⌘ améliorer les mesures incitatives dans le cadre d'un programme de lutte contre la pauvreté
- ⌘ analyser l'efficacité des politiques suivies.

Les données utilisées à cet effet sont celles basées sur la consommation privée des ménages établies à partir des enquêtes budget-consommation. Ainsi, au Mali, les données de l'EMEP (2001) permettent de déterminer les niveaux et les déterminants de la pauvreté, plus spécifiquement:

- ⌘ évaluer la consommation des ménages par fonction de consommation en mettant en exergue les différences interrégionales et intra-régionales, les différences entre catégories socioprofessionnelles, les différences entre types de pauvreté
- ⌘ évaluer l'autoconsommation
- ⌘ déterminer les apports en éléments nutritifs (calories) des aliments consommés
- ⌘ donner une esquisse de la distribution des revenus, en prenant comme indicateur de revenu la dépense totale des ménages

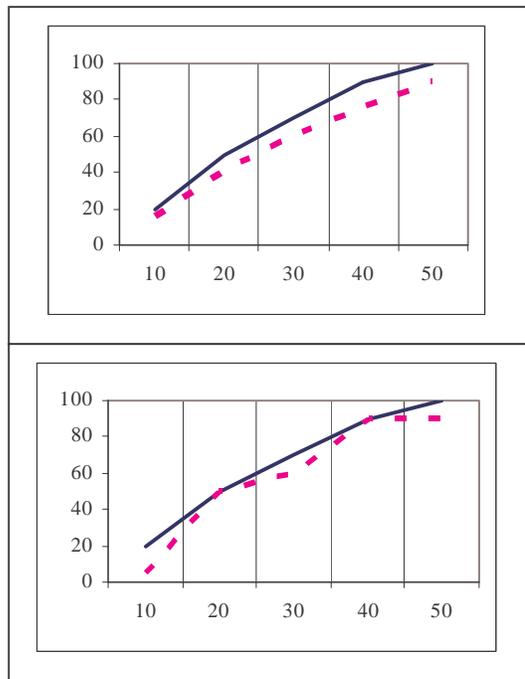
- ≡ identifier les principaux groupes de la population "pauvres et/ou défavorisés" à partir d'un seuil de pauvreté bien défini, et de proposer des indicateurs de suivi permanent de ces groupes
- ≡ etc.

2.2. Dominance de pauvreté entre sous-groupes

Pour mieux aider à la prise de décision, l'analyse de la pauvreté au niveau global doit être approfondie par une désagrégation des principaux indicateurs par :

- ≡ zone géographique ou milieu de résidence
- ≡ sexe ou groupe d'âge
- ≡ niveau d'éducation
- ≡ type d'activité ou catégorie socioprofessionnelle
- ≡ niveau de revenu, de consommation ou de possessions matérielles.

Une fois les indicateurs de pauvreté établis pour chacun de ces groupes, ces derniers peuvent être ensuite comparés afin d'apprécier l'ampleur de la pauvreté dans chacun d'entre eux. Cette comparaison se fait à l'aide d'un test dit de *dominance stochastique* qui permet en outre de vérifier si le classement des groupes de ménages en fonction du niveau de pauvreté résiste au choix du seuil de pauvreté. Pour ce faire, on étudie la sensibilité du classement des niveaux de pauvreté des groupes ou périodes envisagées à l'utilisation de différentes lignes de pauvreté. Le test consiste alors à tracer la distribution cumulative des revenus pour deux groupes de ménages ou deux périodes. Ainsi, si les courbes ne se recoupent pas, le groupe correspondant à la courbe supérieure est plus pauvre que l'autre; par contre si elles se recoupent, un groupe est plus pauvre que l'autre pour toute ligne de pauvreté située en dessous de l'intersection et la situation s'inverse pour les lignes situées au-dessus de l'intersection.



Cette désagrégation permet de mieux cibler les groupes de population les plus vulnérables et donc de déterminer le risque relatif de pauvreté i.e. la probabilité qu'un individu d'un groupe donné soit pauvre par rapport à tous les autres groupes de la société. Un instrument privilégié à cet effet est l'élaboration des cartes de pauvreté. Pour élaborer de telles cartes, on combine les données d'enquêtes avec les données de recensement pour pallier ainsi aux insuffisances des échantillons d'enquêtes qui ne permettent pas d'extrapoler les résultats et d'estimer les mesures relatives à des niveaux de désagrégation précis. La combinaison des deux sources de données permet de fournir des indicateurs de pauvreté et d'inégalité et d'en donner une répartition géographique précise. Elle s'effectue en plusieurs étapes:

- ⌘ construire sur les données d'enquêtes un modèle pour expliquer la mesure de pauvreté (Y) qui peut être la dépense ou le revenu par habitant ou par ménage à partir de variables indépendantes communes aux deux sources de données et préalablement sélectionnées
- ⌘ utiliser le modèle estimé (après les différents tests économétriques sur les paramètres) pour générer et estimer les valeurs "manquantes" de la mesure de pauvreté au niveau des unités observées du recensement
- ⌘ estimer tous les indicateurs de pauvreté et/ou d'inégalité pour différents niveaux géographiques de désagrégation e.g. niveaux régional, local ou communal
- ⌘ produire de vraies cartes de pauvreté en couplant les résultats avec un logiciel de cartographie (SIG) e.g. MapInfo.

Dans la construction du modèle, il faut veiller à ce que les variables explicatives aient, dans le recensement comme dans l'enquête, les mêmes définitions, les mêmes modalités de réponse et des distributions comparables. On peut faire autant de modèles qu'il y a de classes de discrimination e.g. région, cercle, communes, sous-groupes de ménages, etc. sinon on peut aussi procéder par des modèles d'analyse de covariance. L'expérience montre qu'un seuil de 1000 ménages par localité est à respecter pour la robustesse de ces modèles et donc la précision des cartes de pauvreté.

A partir des données sur la population des ménages du recensement 1998 et des données d'enquêtes EMEP (2001) sur 4'967 ménages, on peut mettre au point une carte de pauvreté du Mali pour les 703 communes du pays. Ces informations de niveau communal permettront de faire un meilleur ciblage géographique de la pauvreté et de mettre ainsi la stratégie de lutte contre la pauvreté dans la politiques de décentralisation.

Les principales variables utilisées (le vecteur X) dans l'élaboration des modèles d'établissement des cartes de pauvreté sont (Haut commissariat au plan du Royaume du Maroc [2004]):

- ⌘ les caractéristiques du ménage: taille, lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe du chef de ménage, l'âge et l'état matrimonial des individus, taux de charge (le poids des enfants et personnes âgés sur le total membres du ménage)
- ⌘ la fécondité: nombre d'enfants nés vivants, etc.
- ⌘ la migration: lieu de naissance, durée de résidence, etc.

- ⌘ l'éducation: niveau scolaire du chef de ménage, proportion de membres scolarisés, pourcentage de membres alphabétisés, etc.
- ⌘ l'emploi: pourcentage des membres actifs occupés, type d'activité, profession principale, situation dans la profession, etc.
- ⌘ les conditions d'habitat: disposition de l'eau potable, nombre de personnes par pièces, type de logement, biens durables, statut d'occupation, nombre de pièces.

Le modèle prend la forme générale: $\ln Y_{lm} = X_{lm}\beta + u_{lm}$ et est estimé pour chacune des localités considérées

Où

- Y_{lm} le revenu ou la dépense par ménage m de la localité l
- X_{lm} le vecteur des variables explicatives par ménage et par localité
- u la variable aléatoire ou résidu
- β le vecteur des paramètres du modèle

En dépit de leurs grands avantages, les cartes de pauvreté ne peuvent permettre d'isoler les groupes à plus haut risque dans les zones vulnérables, ni de déterminer les mesures à prendre pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. En somme, les cartes ne répondent pas à toutes les nécessités de ciblage e.g. elles ne peuvent expliquer pourquoi l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité touchent une région ou une population en particulier (IFPRI, PAM [2003]). Pour toutes ces raisons, elles sont plus utiles quand elles sont associées à d'autres informations de nature temporelle dans le court terme e.g. les données IPC.

2.3. Décomposition de la pauvreté et de l'inégalité

Un indice de pauvreté ou la variation intertemporelle d'un indice de pauvreté peut être décomposé afin de mesurer la contribution de plusieurs facteurs ou secteurs économiques. Deux types de décomposition sont envisagés:

- ⌘ la décomposition sectorielle qui permet d'identifier plusieurs secteurs de l'économie nationale
- ⌘ la décomposition de la variation de la pauvreté entre deux dates en effet de la croissance économique et en effet de redistribution ou d'inégalité.

La décomposition sectorielle permet de mesurer la variation de la pauvreté entre deux périodes, 1 et 2, et d'expliquer cette variation selon les effets intrasectoriels, intersectoriels et d'interaction. Si l'on désigne par:

- ⊗ m le nombre de secteurs de l'économie
- ⊗ n_{it} la part de la population dans le secteur i au temps t
- ⊗ P_{it} la mesure de la pauvreté dans le secteur i au temps t .

La variation totale de la pauvreté entre deux périodes, 1 et 2, s'obtient:

$$\Delta P = \underbrace{\sum_{i=1}^m n_{i1}(P_{i2} - P_{i1})}_{(1)} + \underbrace{\sum_{i=1}^m P_{i1}(n_{i2} - n_{i1})}_{(2)} + \underbrace{\sum_{i=1}^m (P_{i2} - P_{i1})(n_{i2} - n_{i1})}_{(3)}$$

où

- (1) Effet intrasectoriel ou variation de la pauvreté à l'intérieur des secteurs
- (2) Effet intersectoriel ou variation de la pauvreté entre secteurs
- (3) Effet d'interaction ou variation de la pauvreté à l'intérieur et entre secteurs.

Dans la seconde décomposition, on suppose que la variation de la pauvreté résulte de deux effets, l'effet de croissance et l'effet de distribution du revenu, auxquels s'ajoute un effet résiduel. Si l'effet de croissance est donné par la variation du revenu moyen, l'effet de distribution se traduit par la modification dans le temps de la courbe de Lorenz. Soient:

- ⊗ \bar{Y}_t le revenu moyen pour la période t
- ⊗ L_t la courbe de Lorenz pour la période t
- ⊗ $P(\bar{Y}_t, L_t)$ la mesure de la pauvreté pour un revenu moyen \bar{Y}_t et une courbe de Lorenz L_t .

La variation totale de la pauvreté (ΔP), selon la période de référence choisie – $\pi = 1$ ou 2 , s'obtient:

$$\Delta P = \underbrace{\left[P(\bar{Y}_2, L_\pi) - P(\bar{Y}_1, L_\pi) \right]}_{(1)} + \underbrace{\left[P(\bar{Y}_\pi, L_2) - P(\bar{Y}_\pi, L_1) \right]}_{(2)} + \underbrace{R}_{(3)}$$

où

- (1) Effet de la croissance qui appréhende le changement de la pauvreté qui aurait été observé à cause d'une variation de la moyenne des revenus alors que la courbe de Lorenz est restée constante
- (2) Effet de l'inégalité qui indique le changement de la pauvreté qui aurait été observé à cause d'une variation de la courbe de Lorenz, alors que la moyenne des revenus est restée constante
- (3) Effet résiduel qui traduit l'interaction entre les effets de croissance et de redistribution.

Dans la pratique, on peut limiter l'analyse de la distribution de revenus à une comparaison de la variation des revenus des ménages représentatifs de chacun des groupes donc sans s'intéresser à la variance intragroupe. En d'autres termes, les ménages sont classés par strate de revenu et l'analyse se fait sur la base des variations de revenus des agents représentatifs les plus pauvres. A cet effet, deux approches de décomposition sont suggérées. La première approche regroupe les ménages par strate de revenu, effectue ensuite des simulations de politiques économiques pour observer l'impact de ces politiques sur les différents groupes de ménages. La seconde classe les ménages par groupes sociogéographiques (commerçants urbains illettrés, etc.) pour faciliter la conception de politiques compensatoires ciblées. Dans tous les cas, l'hétérogénéité des groupes tels que ruraux et urbains ainsi que la superposition des frontières entre groupes reste possible.

Au-delà de la distribution de revenus intergroupes, l'analyse peut aussi porter sur les variations du niveau de pauvreté entre groupes. Elle consiste alors à appliquer des indices de pauvreté décomposables FGT pour chacun des groupes de ménages retenus dans le modèle avant et après simulation et ainsi à faire l'analyse d'impact ex ante. Cela revient à combiner les informations du modèle avec celles des enquêtes ménages pour estimer les distributions de revenus associées aux groupes de ménages représentatifs retenus et ainsi effectuer

l'analyse de la pauvreté. La modélisation de la distribution de revenu et partant l'analyse de la pauvreté s'appuie sur:

- ⌘ les fonctions de distribution telles que les lois de répartition Lognormale, Bêta ou Pareto
- ⌘ l'approche non paramétrique ne nécessitant aucune fonction particulière de répartition.

Dans les applications (Jean-Pierre Lachaud [1996]), l'analyse de la décomposition de la variation de la pauvreté se fonde sur le calcul des élasticités de la pauvreté par rapport au revenu moyen (pour l'effet croissance) et par rapport à l'indice de Gini (pour l'effet inégalité).

S'agissant de l'inégalité, la décomposition de ses mesures se fait soit par groupes de population soit en fonction des sources de consommation ou de revenu. La décomposition par groupes permet d'évaluer la contribution au résultat général de l'inégalité constatée entre plusieurs groupes ou au sein des groupes:

$$I = I_w + I_b = \sum_{j=1}^k v_j^\alpha f_j^{1-\alpha} GE(\alpha)_j + \frac{1}{\alpha^2 - \alpha} \left[\sum_{j=1}^k f_j \left(\frac{\bar{Y}_j}{\bar{Y}} \right)^\alpha - 1 \right]$$

où

- I_w la composante d'inégalité interne aux groupes
- I_b la composante d'inégalité intergroupe
- f_j la part de la population correspondant au groupe j , $j = \overline{1, k}$
- v_j la part des revenus du groupe j
- α le paramètre d'aversion à l'inégalité

La décomposition en fonction des sources de consommation ou de revenus permet, quant à elle, d'identifier les composantes qui contribuent le plus à l'inégalité générale:

$$I = \sum_i S_i = \sum_i \rho_i \frac{Y_i}{Y} \sqrt{GE(2) \cdot GE(2)_i}$$

où

- S_i la contribution de la source de revenu i
- ρ_i la corrélation entre la composante i et le revenu total
- $\frac{Y_i}{Y}$ la part de la composante i dans le revenu total

Grâce à cette décomposition de sources, il est possible de déterminer si une source de revenu i exerce ou non une influence importante sur l'évolution de l'inégalité, e.g.:

$$\Delta GE(2) = \sum_i \Delta S_i$$

2.4. Programmes informatiques

Il existe plusieurs programmes informatiques permettant de calculer les différents indicateurs de pauvreté et d'inégalité, de tracer les différentes courbes et d'opérer toutes les décompositions. Les logiciels les plus couramment utilisés (Banque mondiale [2004c]):

- ⌘ POVCAL (sur DOS), pour estimer la répartition de la consommation et calculer, en fonction d'un seuil de pauvreté, l'incidence, l'acuité et la gravité de la pauvreté ainsi que le coefficient de Gini: <http://www.worldbank.org/lsms/tools/povcal/>
- ⌘ DAD (logiciel d'analyse distributive), pour faciliter l'analyse et les comparaisons de bien-être, de pauvreté et d'inégalité entre les niveaux de vie: <http://132.203.59.36:83/>
- ⌘ SimSIP_Poverty (sur Excel), pour effectuer des comparaisons des niveaux de pauvreté et d'inégalité entre secteurs et dans le temps: <http://www.worldbank.org/simsip>
- ⌘ PovSTAT (sur Excel), pour utiliser les données effectivement recueillies lors des enquêtes ménages et un ensemble de paramètres de projection y compris les variations de l'emploi dans différents secteurs, les variations des termes de l'échange, les variations de prix relatifs des produits alimentaires.

3. Evidences empiriques

Il existe dans la littérature de nombreuses études empiriques sur les mesures de la pauvreté au Mali. Celles-ci utilisent des sources de données variées et emploient des techniques de sondage plus ou moins connues. Les résultats obtenus montrent une insatisfaction des besoins de base et une répartition spatiale inégale de la pauvreté.

3.1. Sources de données et techniques de sondage

L'analyse de la pauvreté et de l'inégalité est très consommatrice de données statistiques en tous genres. Les principales sources de ces données au Mali sont:

- ⌘ les relevés périodiques classiques tels que les comptes économiques, les annuaires statistiques des départements sectoriels, les éléments de conjoncture e.g. l'indice harmonisé des prix, les relevés météorologiques, le TOFE (Tableau des opérations financières de l'Etat), la balance des paiements de la Banque centrale (BCEAO), etc.
- ⌘ les recensements sur la population et l'habitat sans vocation à renseigner spécifiquement sur la pauvreté monétaire mais beaucoup plus sur les conditions de vie des ménages (caractéristiques démographiques, niveau d'occupation économique des ressources actives, activités/sources de revenus, statuts socioprofessionnels, cursus scolaires et professionnels, chômage, emploi, conditions de logement, etc.)
- ⌘ les enquêtes ponctuelles auprès des ménages comme les enquêtes budget-consommation, les enquêtes démographiques et de santé, les enquêtes d'évaluation de la pauvreté, etc.

Les données issues des relevés classiques permettent en général de mettre en contexte les données collectées par les enquêtes. Elles sont aussi utilisées dans la construction des matrices de comptabilité sociale en vue de la construction de modèles de simulation de l'impact des politiques publiques sur la pauvreté et l'inégalité.

Les premières expériences du Mali en matière d'enquêtes auprès des ménages remontent à la fin des années 1980 avec l'EBC (Enquête budget-consommation) de 1988-89 qui a permis d'établir le premier profil de pauvreté du Mali en 1993. Cinq ans plus tard, l'EMCES (Enquête malienne de conjoncture économique et sociale) était conduite au lendemain de la dévaluation du franc cfa de 1994. La

dernière enquête d'envergure, EMEP (Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté), a été menée de janvier 2001 à janvier 2002 en vue d'une évaluation la plus exhaustive possible de la pauvreté au Mali. Ces enquêtes plurithématiques sont complétées par des enquêtes d'observations et de satisfaction ponctuelles telles que celles sur:

- ⌘ l'emploi, les enquêtes de l'OEF (Observatoire de l'emploi et de la formation) dans les secteurs moderne, informel et rural
- ⌘ la santé, les EDS (Enquête démographique et de santé) 1 (1987), 2 (1996) et 3 (2001)
- ⌘ la conjoncture agricole
- ⌘ la mesure d'impact des services publics et des programmes de développement à l'aide des QUID (Questionnaire unifié des indicateurs de développement).

Les enquêtes utilisent généralement comme techniques d'échantillonnage, les sondages aléatoires stratifiés à deux degrés:

- ⌘ la section d'énumération (SE) ou aire géographique d'un redécoupage fictif du territoire, renfermant 800 – 1000 personnes en milieu rural et 1000 – 1500 en milieu urbain
- ⌘ le ménage ou groupe d'individus, apparentés ou non, vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas et mettant en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie sous la responsabilité d'un chef appelé chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres.

Les enquêtes sont menées à l'aide de questionnaires qui regroupent quatre composantes essentielles:

- ⌘ les caractéristiques sociodémographiques de la population pour déterminer les indicateurs de santé, d'éducation, d'emploi, de migration, de perception de la pauvreté, etc.
- ⌘ les relevés alimentaires par mesure directe en pesant tous les produits qui rentrent dans la composition des préparations communes (petit déjeuner, déjeuner et dîner) et des préparations spéciales (pour malades, invités, enfants à bas âge) pendant toute la durée de l'enquête dans le ménage
- ⌘ les données budgétaires pour enregistrer les acquisitions de biens et services non alimentaires du ménage au cours des périodes données afin de déterminer en valeur la consommation par produit pour un cycle d'une année

- ⌘ le questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID) pour suivre les indicateurs de pauvreté et les effets des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie des populations.

L'échantillonnage s'appuie sur la carte des implantations y compris les nouveaux quartiers, spontanés ou lotis. La taille de l'échantillon varie, selon:

- ⌘ les besoins du décideur, les ménages à enquêter pour mesurer le taux national de raccordement à l'électricité seront par exemple moins nombreux que pour mesurer le taux régional ou local
- ⌘ l'indicateur à mesurer e.g. l'échantillon étant moins important pour déterminer le pourcentage de foyers avec adduction d'eau que pour connaître le revenu national moyen
- ⌘ la population et la diversité des caractéristiques sociodémographiques.

L'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté se fonde au Mali sur les données de l'EMEP comme étant celles les plus récentes sur les dépenses (niveaux et structures) et les caractéristiques sociodémographiques des ménages. Cette enquête a porté sur un échantillon de 7'373 ménages (dont 36% urbains) à l'exclusion des ménages collectifs (hôtels, internats, hôpitaux, casernes) et par commodité des ménages dont le chef est un expatrié étranger non africain ou un expatrié africain travaillant au compte d'un organisme international. Une des faiblesses de cette enquête est la difficulté à reconstituer les niveaux de revenus des ménages et les sources de revenu de leurs membres respectifs. Ces revenus sont toutefois estimés à partir de dépenses qui ont l'avantage de donner un meilleur aperçu des conditions de vie des ménages en même temps qu'elles intègrent les revenus du secteur informel et les variations saisonnières trop importantes des revenus tirés des activités agricoles.

C'est ainsi qu'au Mali, la ligne de pauvreté est déterminée à partir du niveau de dépense correspondant à la satisfaction des besoins énergétiques de 2'450 kcal/jour et par personne, soit 99'038 fcfa auxquels on ajoute le minimum nécessaire à la satisfaction des besoins non alimentaires, soit un seuil estimé à 144'022 fcfa en 2001. Cette méthode est basée sur la détermination du seuil de pauvreté en équivalent riz de la norme OMS de 2'450 kcal de besoin énergétique journalier d'un adulte:

$$Seuil = 1.5 \left(\frac{2450 \text{ kcal}}{3500 \text{ kcal / kg de riz}} \right) (365 \text{ jours}) (\text{Prix annuel moyen du kg de riz})$$

Le seuil, une fois déterminé, est ensuite utilisé à sérier la population en catégories socioéconomiques e.g. 4 catégories au Mali:

- ⌘ très pauvres, dépense de consommation moyenne inférieure à 75% du seuil
- ⌘ pauvres, dépense de consommation moyenne comprise entre 75% et 100% du seuil
- ⌘ vulnérables, dépense de consommation moyenne comprise entre 100% et 150% du seuil
- ⌘ moins pauvres, dépense de consommation moyenne supérieure ou égale à 150% du seuil.

A l'instar des enquêtes nationales, des enquêtes peuvent être menées à des niveaux plus restreints de l'espace e.g. au niveau des communes ou des villages. Ainsi, l'enquête CARI-SARL (2002) n'a porté que sur l'évaluation des infrastructures et équipements de base dans 12 villages de la région de Koulikoro, sa zone d'intervention.

Il ressort que les catégories socioéconomiques dites vulnérables sont celles qui ont une probabilité élevée de tomber aujourd'hui dans la pauvreté ou de s'y enfoncer à un certain moment à venir. Cette notion de vulnérabilité intègre les dimensions de santé, nutrition, éducation, alimentation, eau potable et autres accessibilités. Pour des villages de la région de Koulikoro, CARI-SARL (2002) a établi des indices de vulnérabilité (Tableau 3.1.1)

Tableau 3.1.1. Indice de vulnérabilité des villages FODESA

	0	1	1.5	2
I _S (CSCOM - dispensaire)	> 5 km	< 5 km		Village
I _N (PMI – Maternité)	> 5 km	< 5 km		Village
I _P (forage, puits moderne, borne fontaine)	0	< 1 point d'eau pour 500 hts		1 point d'eau pour 500 hts
I _E (écoles 1 et 2, centre alpha, medersa)	> 5 km	< 5 km		Village
I _R (route nationale ou piste praticable)	> 5 km	< 5 km		Près du village
I _A (octroi de vivre les 10 dernières années)		au moins à 3 reprises	1 à 2 reprises	Jamais

où:

I_S	Indice de vulnérabilité à la santé
I_N	Indice de vulnérabilité à la nutrition
I_P	Indice de vulnérabilité l'eau potable
I_E	Indice de vulnérabilité à l'éducation
I_R	Indice de vulnérabilité à l'accessibilité par route pu par piste praticable
I_A	Indice de vulnérabilité alimentaire

Chaque indice varie de 0 à 2, 0 correspondant à la plus grande vulnérabilité et 2 à la plus faible voire la non vulnérabilité. Ainsi, si le village a accès à un CSCOM situé dans un rayon de plus de 5 km, l'indice I_S sera égal à 0, dans un rayon de moins de 5 km, l'indice sera égal à 1 et si le village dispose lui-même du CSCOM, l'indice sera égal à 2.

L'indice composite de ces différents indicateurs est appelé indice de vulnérabilisation, calculé comme suit: $I_V = (I_S + I_N + I_P + I_E + I_R)I_A$

Cet indice composite a permis de classer les villages en 3 catégories (Tableau 3.1.2)

Tableau 3.1.2. Classement des villages selon l'indice de vulnérabilisation

	Indice correspondant
Village très pauvre	0 – 5
Village moyennement pauvre	6 – 10
Village non pauvre	11 – 20

Au plan macroéconomique, les Nations unies (2004) établissent une moyenne de 5 indicateurs pour refléter l'indice de vulnérabilité économique. Ces indicateurs sont:

- ⌘ la concentration des exportations de marchandises
- ⌘ l'instabilité de recettes tirées des exportations
- ⌘ l'instabilité de la production agricole
- ⌘ la part de la production manufacturière et des services modernes dans le PIB
- ⌘ la taille de la population.

A ces 5 indicateurs, s'ajoute un sixième à savoir le pourcentage de la population déplacée suite à des catastrophes naturelles, ce qui complète plus spécifiquement les données relatives à l'instabilité de la production agricole.

Il faut ajouter que l'ODHD (Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté) produit des rapports plus ou moins annuels (1997, 1999, 2000, 2003, 2004 et 2005) sur l'évolution de la pauvreté au Mali et ses principaux déterminants. Le premier de ces rapports a traité de façon systématique de l'approche du développement humain durable (genèse, définitions et revue de la littérature pertinente sur le concept du développement humain durable). Les rapports qui ont suivi ont tous adopté une approche plutôt thématique par rapport au phénomène de la pauvreté qu'une approche typiquement orientée sur le développement humain.

Aussi bien les rapports ODHD que les résultats des traitements des données d'enquêtes et autres relevés permanents permettent de renseigner sur la pauvreté au Mali et d'en tirer des conclusions et recommandations dans le cadre de la lutte contre ce phénomène.

3.2. Insatisfaction des besoins de base

Les données de l'EMEP et celles de l'enquête du Ministère du plan et de l'aménagement du territoire (2003) permettent de conclure en l'insatisfaction générale des besoins de base au Mali. Ainsi, le niveau d'accès à des infrastructures primaires reste faible e.g. 37% de taux net de scolarisation en 2001 avec des disparités plus ou moins importantes entre milieux (urbain et rural), entre régions et entre filles et garçons (Tableau 3.2.1).

Tableau 3.2.1. Scolarisation des enfants

	Taux de scolarisation (sans les medersas)					
	TBS			TNS		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Urbain	98.1	86,7	92.3	66.3	60.5	63.4
Rural	48.2	31.7	40.5	34.2	22.6	28.8
Kayes	60.1	40.8	51.6	40.5	28.7	35.4
Koulikoro	60.9	43.8	52.8	43.1	32.4	38.0
Sikasso	58.1	41.0	49.9	40.8	25.8	33.7
Ségou	50.8	37.1	44.2	37.2	28.2	32.9
Mopti	36.0	37.6	36.8	23.6	25.4	24.5
Tombouctou	63.8	54.6	59.4	50.9	38.9	45.2
Gao	86.6	53.0	72.3	54.8	35.1	46.4
Kidal	71.6	54.4	62.4	46.1	46.3	46.2
Bamako	104.6	88.5	96.0	71.5	65.1	68.1
Mali	59.5	45.9	53.0	41.5	32.4	37.1

Source : Nos calculs

Conjointement avec la scolarisation, l'alphabétisation des adultes reste aussi préoccupante avec un taux de seulement 17% pour 8% en milieu rural et moins de 11% pour les femmes (Tableau 3.2.2).

Tableau 3.2.2. Alphabétisation des adultes (15 ans et plus)

	Taux d'alphabétisation (Savoir lire et écrire dans une langue quelconque)			Taux d'alphabétisation (Savoir lire, écrire et comprendre un message ou une phrase dans une langue quelconque)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Urbain	53.5	30.4	41.9	49.4	27.5	38.4
Rural	20.0	5.4	12.3	13.3	3.8	8.3
Kayes	21.2	7.6	13.7	19.5	5.8	12.1
Koulikoro	25.2	8.3	16.5	19.7	7.5	13.4
Sikasso	27.5	8.7	17.7	19.2	7.1	12.8
Ségou	27.8	9.8	18.4	21.1	8.6	14.6
Mopti	23.2	9.8	16.3	17.9	7.5	12.6
Tombouctou	30.6	8.9	18.8	23.4	9.7	16.1
Gao	31.6	15.4	22.6	24.1	13.9	18.4
Kidal	55.4	18.2	35.4	23.6	8.4	15.9
Bamako	55.8	34.4	45.5	54.1	32.3	43.5
Mali	30.7	12.7	21.3	24.5	10.6	17.3

Source : Nos calculs

En matière de santé et d'emploi, les résultats ne sont guère réjouissants:

- ⌘ 229 décès pour 1000 naissances vivantes de taux de mortalité infantile juvénile
- ⌘ 131 décès pour 1000 naissances vivantes de taux de mortalité infantile
- ⌘ 9% de taux d'emploi régulier avec 25% en milieu urbain
- ⌘ 8% de taux de chômage en milieu urbain, pour 10% à Bamako
- ⌘ 18% de taux de sous-emploi d'actifs occupés en milieu urbain contre 24% en milieu rural
- ⌘ etc.

Au titre des autres conditions de vie des ménages, seulement 68% des ménages bénéficient d'une source permanente d'eau potable pour 58% en milieu rural et seulement 7% bénéficient de l'électricité. Ainsi, les besoins demeurent encore largement insatisfaits au Mali.

3.3. Pauvreté et inégalités spatiales

Sur le plan macroéconomique, l'économie nationale a connu une relative croissance avec des réductions significatives des déséquilibres extérieur et intérieur. Malheureusement, la pauvreté est restée un phénomène préoccupant, son incidence et sa profondeur se seraient même aggravées ces dernières années. Environ deux tiers des populations seraient touchés par la pauvreté monétaire et un peu plus de la moitié souffre de différentes formes de pauvreté humaine.

Les données de l'EMEP (DNSI [2004]) ont permis d'estimer le taux de pauvreté à 68% contre 69% en 1994 et 41% en 1989. Cette pauvreté est inégalement répartie, 33% en milieu urbain contre 81% en milieu rural. Les régions les plus touchées sont Koulikoro (84%), Sikasso (82%), Mopti (79%), Kayes (68%) et Ségou (65%). Les taux les plus faibles sont enregistrés à Bamako (28%), Kidal (34%), Gao (48%) et Tombouctou (54%).

La profondeur de cette pauvreté monétaire est de 41% ce qui a permis d'estimer à 125 milliards de francs cfa (soit 6.5% du PIB) le montant de ressources nécessaires à son élimination. Le montant total du déficit de dépenses de toute la population par rapport au seuil retenu s'élève à 462.5 milliards fcfa, soit 24% du PIB ou 32% de la consommation finale des ménages. En milieu rural ce déficit est de 426.7 milliards, soit 92% du déficit total.

En conséquence de cette généralisation de la pauvreté, les dépenses alimentaires représentent une part très importante des dépenses totales des ménages, près de 73 % des budgets de consommation. Ce taux national varie de 63% à Bamako à près de 82% à Kayes (Tableau 3.3.1). Corrélativement à ces niveaux élevés de dépenses alimentaires, les dépenses de santé et d'éducation représentent une part très faible du budget des ménages quel que soit le groupe de consommation et le milieu de résidence et plus la pauvreté augmente plus la part de ces deux secteurs diminue.

Tableau 3.3.1. Structure des dépenses des ménages par région

	Alimentation	Santé	Education	Autres	Total
Kayes	81.5	1.3	0.9	16.4	100
Koulikoro	72.8	2.1	0.8	24.4	100
Sikasso	73.6	4.1	1.0	21.3	100
Ségou	72.2	2.1	1.0	24.7	100
Mopti	75.4	2.0	0.5	22.0	100
Tombouctou	74.0	0.9	0.3	24.7	100
Gao	75.1	2.9	0.9	21.2	100
Kidal	69.2	1.9	0.8	28.1	100
Bamako	63.3	2.6	1.6	32.5	100
Mali	72.5	2.4	1.0	24.1	100

Source : Nos calculs

De façon générale, l'aggravation de la pauvreté s'accompagne d'un approfondissement des inégalités. Tandis que les 10% les plus pauvres (1^{er} décile) ont une dépense annuelle moyenne de 40'264 fcfa, les 10 % les plus riches (9^{ème} décile) en sont 272'135 fcfa, soit près de 7 fois plus de pouvoir d'achat. Les moins pauvres dépensent 3.1 fois plus que les pauvres en milieu urbain contre 2.7 fois en milieu rural. Cet écart entre les niveaux de dépenses des moins pauvres, en milieu urbain comme en milieu rural (environ 3%), est à peu le même que l'écart entre les niveaux de dépenses des pauvres et des très pauvres.

L'analyse des principales caractéristiques sociodémographiques des ménages pauvres (PNUD [2001]) laisse apparaître que la pauvreté est proportionnelle à la taille et à l'âge du chef de ménage mais inversement proportionnelle au niveau d'instruction du chef de ménage et que les agriculteurs ont plus tendance à être pauvres que les autres catégories socioprofessionnelles.

Hors du Mali, d'autres études ont également fait le constat de l'aggravation de la pauvreté et des inégalités en même temps qu'elles ont cherché à situer les causes de cet état de fait. Ainsi, on assisterait à une extension rapide de la pauvreté au Sénégal (CIRPEE ([2003]) et la pauvreté demeurerait principalement rurale au Burkina (CEDRES [1999]), les ménages de grande taille plus pauvres avec un niveau de vie relativement homogène, les agriculteurs relativement plus pauvres que les autres catégories socioprofessionnelles et les ménages dirigés par des

femmes moins pauvres que ceux dirigés par des hommes. Toujours au Burkina, l'inégalité serait un phénomène principalement urbain, surtout dans le milieu des non pauvres, d'où cette corrélation négative entre pauvreté et inégalité, l'inégalité restant encore plus forte entre les ménages qu'entre les individus.

4. Stratégies de réduction de la pauvreté

Face à l'ampleur de la pauvreté, plusieurs stratégies ont jusqu'ici été expérimentées soit pour accroître les revenus des pauvres soit pour attaquer la pauvreté là où elle est principalement localisée. Quelles qu'elles soient, ces stratégies ont pour fondement l'identification et le ciblage des pauvres et s'appuient sur l'établissement des profils et cartes de pauvreté et d'inégalité

4.1. Les piliers d'une stratégie de lutte contre la pauvreté

Le paradigme dominant de toute stratégie de réduction de la pauvreté reste la croissance économique, surtout intensive en travail. Celle-ci est compatible avec la mise en place de filets de sécurité pour protéger les pauvres contre les effets néfastes de chocs exogènes imprévisibles e.g. la sécurité alimentaire menacée par une invasion de criquets. Sur la base de ce paradigme, les programmes de lutte contre la pauvreté cherchent à identifier les facteurs favorables à une plus grande croissance économique.

Dans ce cadre, les piliers d'une stratégie de réduction de la pauvreté sont nombreux mais tournent pour une large part (Banque mondiale [2003]) autour de:

- ⌘ l'élaboration des objectifs stratégiques et l'identification des priorités sectorielles permettant l'atteinte desdits objectifs
- ⌘ l'identification des obstacles majeurs à l'amélioration des effets sociaux des politiques sectorielles
- ⌘ l'établissement de liens entre les développements sectoriels et la réduction de la pauvreté
- ⌘ l'ébauche d'un plan d'action pour la mise en œuvre des stratégies globale et sectorielles.

Les objectifs de réduction de la pauvreté sont relativement bien connus. Il s'agit essentiellement d'une diminution de l'incidence de la pauvreté et de l'amélioration de l'accès des populations aux besoins essentiels (éducation, santé, eau et assainissement, alimentation et nutrition etc.). Les politiques sectorielles sont orientées vers la satisfaction de ces objectifs. Dans le cas du Mali, celles-ci privilégient le développement agricole et la satisfaction des besoins primaires de santé et d'éducation. La conduite de ces politiques jusqu'ici ne semble pas avoir produit une réduction significative de la pauvreté.

Les obstacles à la production d'effets sociaux significatifs des suites des politiques sectorielles sont nombreux. Il importe de retenir que les mesures de redistribution en faveur des pauvres se heurtent très souvent à l'opposition des petites élites qui détiennent le pouvoir politique et économique (PNUD [1998]). La pauvreté est un phénomène suffisamment grave pour que de telles oppositions soient tolérées, ce d'autant plus qu'elles sont incompatibles avec la démocratie et la bonne gouvernance. Pour ce faire, un accent particulier doit être mis sur le renforcement des capacités d'intervention et d'appropriation du processus de réduction de la pauvreté par les élus communaux, les chefs de villages et leurs conseillers, la société civile, etc.

Au chapitre des canaux de transmission entre les développements sectoriels et la réduction de la pauvreté, l'ouverture commerciale est sensée jouer le plus grand rôle. En effet, la conquête de plus vastes marchés extérieurs est de nature à faire accroître les investissements productifs pour satisfaire la demande et en retour améliorer le bien-être des populations grâce à l'augmentation de la rémunération du capital et du travail. Pour être bénéfiques à la réduction de la pauvreté, les politiques sectorielles doivent s'appuyer sur les structures organisationnelles existantes et non en inventer de nouvelles et faire participer les bénéficiaires à toutes les phases d'activité, depuis la planification jusqu'au suivi-évaluation. Ainsi, les réductions durables de la pauvreté dépendent de l'habilitation politique des pauvres et de leur participation à de vastes coalitions visant à opérer des changements.

4.2. Identification et ciblage des pauvres

Toute action de lutte contre la pauvreté devrait être basée sur le ciblage des pauvres selon leurs catégories socioprofessionnelles, selon le milieu, selon la région, selon le genre, etc. La distinction de ces différents groupes s'effectue sur la base d'une relative homogénéité des caractéristiques sociodémographiques ou selon les niveaux de décentralisation.

La difficulté de cibler les pauvres résulte de l'inobservation du revenu ou du niveau réel des dépenses de tous les ménages. Dans la pratique, on utilise les données d'enquêtes budget-consommation extrapolées à l'ensemble de la population pour ensuite procéder à une régression de la probabilité d'être pauvre au moyen de fonctions nominales telles que Logit et Probit:

$$\log(w_i) = \log\left(\frac{Y_i}{Z}\right) = X_i\beta + u_i$$

où

- Y_i le revenu du ménage i
- Z le seuil de pauvreté
- X_i la matrice des variables indépendantes ou explicatives de la pauvreté e.g.:
 - ✓ l'emplacement géographique du ménage (ville principale, autre ville urbaine, milieu rural, etc.)
 - ✓ le niveau d'éducation du chef de ménage
 - ✓ la taille et la structure du ménage par enfants, adultes hommes et adultes femmes
 - ✓ le secteur d'activité du chef de ménage
 - ✓ le sexe du chef de ménage et son carré
 - ✓ le statut matrimonial du chef de ménage
 - ✓ etc.

Mise en forme : Puces et numéros

La probabilité d'être pauvre peut être estimée comme étant:

$$\Pr ob(\log w_i < 0 | X_i) = F(-(X_i\beta) / \sigma_u)$$

- où σ_u l'écart-type des termes d'erreur
- F la densité cumulative de la distribution normale standard.

La construction de ces fonctions nécessite un certain nombre d'hypothèses en particulier sur l'homogénéité de la distribution de revenus à l'intérieur de chaque groupe considéré, les modèles sous-estimant généralement l'inégalité entre les membres d'un même groupe au profit de la seule inégalité extra-groupe.

Quelle que soit la robustesse de ces modèles, il ne faut pas croire qu'ils sont les mieux indiqués pour analyser les déterminants de la pauvreté. Bien au contraire, leur limite principale reste le ciblage des pauvres et surtout la mesure des performances des indicateurs utilisés à cet effet. L'intérêt d'un tel exercice est d'aider à orienter les politiques de réduction de la pauvreté surtout pour ce qui est des transferts de ressources en faveur des plus démunis.

4.3. Profil et cartes de pauvreté et d'inégalité

Quelle que soit la forme de pauvreté retenue, l'analyse peut être désagrégée pour aider à mieux cibler les programmes de lutte contre la pauvreté tant par les caractéristiques des populations étudiées que dans l'espace. Si la première désagrégation donne les profils de pauvreté, la seconde donne les cartes de pauvreté. Les deux types de désagrégation répondent toutes aux préoccupations d'une meilleure connaissance des pauvres en termes de leurs caractéristiques sociodémographiques, du niveau de leurs conditions réelles de vie et de leurs localisations spatiales.

La construction d'un profil de pauvreté comprend quatre étapes:

- ⌘ stratifier la population selon diverses caractéristiques des différents groupes socio-économiques de revenu et de consommation
- ⌘ calculer les mesures de pauvreté pour chaque sous-groupe selon la stratification retenue
- ⌘ calculer les mesures de pauvreté pour toute la population
- ⌘ évaluer la contribution des différents sous-groupes aux mesures de la pauvreté globale et mesurer les risques relatifs de tomber dans la pauvreté.

A l'aide du profil obtenu, on peut identifier les principales caractéristiques de production et de consommation des pauvres, mesurer l'évolution de la pauvreté et évaluer l'impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté ainsi que l'impact des dépenses publiques sur l'accessibilité des pauvres aux services sociaux de base. La présentation graphique du profil peut emprunter plusieurs formes dont les plus utilisées sont les barres, les pyramides, les courbes, les secteurs (camemberts), etc.

A l'instar du profil de pauvreté qui détaille les indicateurs de pauvreté par groupes socio-économiques, les cartes de pauvreté fournissent une description détaillée de la répartition spatiale de la pauvreté. Elles permettant ainsi de mieux cibler les localités pauvres.

4.4. Croissance économique et réduction de la pauvreté

Les stratégies de réduction de la pauvreté sont le fait de plusieurs acteurs aux objectifs et portées fort différents. Les populations et les ménages utilisent des stratégies de survie, allant de l'exode rural à la vente de bétail en passant par la cueillette et la quête de solidarité familiale. Au plan national, la stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur une vision de développement à long terme et ne devrait pas être trop influencée par des objectifs à court terme de stabilisation macroéconomique associés à un processus de réforme économique permanent visant exclusivement à accroître l'efficacité de l'allocation des ressources. Ainsi, la réduction de la pauvreté passe par une croissance économique soutenue qui entraîne une nette augmentation des revenus moyens et de la consommation des ménages. Au lieu de mettre l'accent sur les seuls transferts sociaux, il faut plutôt chercher à augmenter et à utiliser efficacement les capacités de production de façon que la population en âge de travailler soit de plus en plus nombreuse à exercer à plein temps un emploi productif.

Dans cette perspective, le commerce extérieur peut être plus judicieusement intégré dans les stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le développement car les exportations et les importations facilitent une croissance économique soutenue, le développement des capacités de production, l'augmentation des possibilités d'emploi et la création de moyens de subsistance durable. En effet, les recettes d'exportations permettent d'importer des biens d'équipements et la technologie nécessaires à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. En dépit des difficultés d'accumulation des ressources financières nécessaires à l'investissement, cette voie de la croissance soutenue ne peut être occultée sinon, au rythme actuel, il faudra plus d'un quart de siècle pour réduire de moitié l'incidence actuelle de la pauvreté.

Pour l'Afrique Subsaharienne, il faut, pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015, un taux de croissance annuel de 7.16% du PIB soit un taux d'investissement supérieur au taux actuel de 22.6% (Tableau 4.4.1).

Tableau 4.4.1. Taux de croissance et d'investissement pour réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015

Afrique	Taux de croissance requis	Taux d'investissement requis	Taux d'investissement actuel	Déficit d'investissement
Nord	5.60	21.3	24.2	s.o.
Ouest	7.61	36.5	17.6	18.9
Centre	6.70	48.9	20.0	28.9
Est	8.12	45.5	14.6	30.9
Sud	6.20	37.8	17.6	20.2
Afrique (moyenne)	6.79	33.0	20.5	12.5
Afrique Subsaharienne	7.16	40.0	17.4	22.6

Source : CEA (1999), Economic report on Africa

Parallèlement à la croissance soutenue, il faut veiller à ce que les résultats de cette croissance profitent aux pauvres. En d'autres termes, le développement économique doit aller de pair avec:

- ⌘ la réduction des disparités sociales et régionales en matière de développement humain (éducation, santé et revenu)
- ⌘ l'allègement de l'impact des chocs exogènes (sécheresses, inondations, etc.)
- ⌘ le renforcement des infrastructures de base (route, électricité, points d'eau, etc.).

5. Approfondissement de l'analyse de la pauvreté

Les politiques de réduction de la pauvreté semblent avoir substitué au paradigme du développement par la transformation de l'économie agraire en économie industrielle celui de la stabilisation macroéconomique de court terme sensée infléchir la redistribution du revenu de préférence en faveur des pauvres. Malheureusement, les résultats jusqu'ici enregistrés sont jugés insatisfaisants. De puissants instruments d'analyse permettent d'établir ces liens entre réformes et conditions de vie des ménages et ainsi d'en évaluer l'impact.

5.1. Les déterminants de la pauvreté

De fortes conclusions tirées des études au Burkina et au Pérou pourraient constituer de véritables hypothèses de recherche au Mali e.g.:

- ⌘ les ménages de petite taille connaissent une forte inégalité tandis que ceux de grande taille sont relativement égalitaires
- ⌘ les populations les plus pauvres sont les moins inégalitaires
- ⌘ l'inégalité est plus prononcée dans les zones de production de richesses
- ⌘ les pauvres sont plus uniformément pauvres et les riches plus inégalement riches
- ⌘ l'accès à l'épargne a l'influence positive escomptée sur l'augmentation de la consommation
- ⌘ l'accès aux services publics (eau, électricité, assainissement et téléphone) est un facteur déterminant de la croissance de la consommation, surtout lorsque les ménages ont accès à 3 ou 4 services en même temps
- ⌘ etc.

Au chapitre des corrélations, entre pauvreté ou inégalité et leurs déterminants respectifs, beaucoup d'études aboutissent à des conclusions fort pertinentes tout aussi susceptibles de constituer des pistes de réflexion pour l'analyse du phénomène au Mali. Ainsi, il n'existerait pas de corrélation apparente entre la croissance et les inégalités (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique [2003]). De même, les politiques d'ouverture commerciale sembleraient accroître systématiquement les inégalités de revenu (Nicolas Hérault [2004]).

L'étude OCDE (1992) sur 7 pays (Chili, Côte d'Ivoire, Equateur, Ghana, Indonésie, Malaisie, Maroc) conclut qu'une politique budgétaire restrictive se

traduit par une diminution de l'activité économique et une amélioration de la balance commerciale au prix d'un accroissement du chômage et partant de la baisse de la demande effective s'adressant aux secteurs où se trouve la majorité des pauvres entraînant du coup une détérioration de la répartition des revenus.

La persistance de la pauvreté et de l'inégalité peut tout aussi résulter du fait qu'en l'absence de profondes réformes institutionnelles, la répartition des revenus présente une forte inertie (Adelman et Robinson [1988]).

Beaucoup d'autres études mesurent l'impact des réformes structurelles sur la vulnérabilité des ménages, toutes nécessitant une connaissance approfondie des données quantitatives et qualitatives sur la pauvreté dans les pays ou régions étudiées. Certaines de ces mesures (IDSS [2002]) montrent clairement que l'impact d'une réforme sur les pauvres n'est généralement pas direct mais passe par des canaux que la recherche doit s'efforcer de mettre en exergue, de même que l'introduction de possibilités de substitution dans la production a plus d'impact sur la réduction de la pauvreté que les possibilités de substitution dans la consommation.

5.2. Matrice de transition

Pour mieux élaborer une politique de réduction de la pauvreté, on peut aussi recourir aux matrices de transition dès lors qu'on dispose d'une série d'observations sur le niveau de vie ou de consommation des ménages telles qu'au Mali les données de l'EMCES (1994) et celles de l'EMEP (2001). Entre deux observations, ces matrices rendent compte des changements intervenus dans la situation des ménages.

Pour les construire, on divise la population en un certain nombre de groupes e.g. déciles; chaque ménage appartiendra à un groupe pour chaque indicateur, mais certains ménages peuvent appartenir à un groupe pour leur revenu et à un autre pour leur consommation, auquel cas, de nombreux ménages ne se trouveront pas sur la diagonale de la Matrice. Mai plus simplement, on peut distinguer le groupe des pauvres des non pauvres et mesurer, entre deux observations, la mobilité de la pauvreté.

Supposons qu'en une année T, l'on ait une incidence de a pauvreté de 80% i.e. une population répartie en 80 de pauvres et 20% de non pauvres. Si en une autre

année $T+\theta$, l'incidence de la pauvreté est de 75%, on cherche à connaître la situation des pauvres et des non pauvres de l'année T dans cette nouvelle situation. Des ménages qui étaient pauvres à l'instant T seront soit pauvres soit non pauvres à l'instant $T+\theta$, il en est de même pour les ménages non pauvres (Tableau 5.2.1).

Tableau 5.2.1. Exemple fictif de mobilité de la pauvreté

		Deuxième observation ($T+\theta$)		Total
		Pauvres	Non pauvres	
Première observation (T)	Pauvres	60%	20%	80%
	Non pauvres	15%	5%	20%
	Total	75%	25%	

Cet exemple fictif indique que sur les 80% de la population pauvre à l'instant T , 60% sont demeurés pauvres à l'instant $T+\theta$ tandis que les 20% restants sont sortis de la pauvreté. De même 15% des 20% de non pauvres à la période T sont tombés dans la pauvreté à la période $T+\theta$.

De part sa construction, la matrice de transition est un instrument de mesure des flux d'entrée et de sortie dans la pauvreté et d'apprécier ainsi l'impact des politiques de réduction de la pauvreté sur le bien-être des ménages. L'analyse de ces flux permet de calculer des indicateurs comme:

- ⌘ le taux d'entrée dans la pauvreté ou la probabilité qu'un ménage tombe dans la pauvreté
- ⌘ le taux de sortie de la pauvreté ou la probabilité qu'un ménage sorte de la pauvreté
- ⌘ le ratio des probabilités d'entrée et de sortie de la pauvreté.

Les facteurs explicatifs de ces probabilités sont les mêmes que ceux utilisés dans l'élaboration des cartes de pauvreté, à savoir les caractéristiques sociodémographiques des ménages, les conditions de logement et l'accès aux services sociaux de base.

Très utiles dans le suivi de l'évolution de la pauvreté, les matrices de transition ne permettent malheureusement pas de connaître la durée pendant laquelle un ménage reste pauvre ou non pauvre ni de savoir si les ménages qui tombent dans la pauvreté et qui y échappent sont les mêmes d'une période à l'autre.

5.3. Mesure d'impact des politiques par les MEGC

Pour mesurer l'impact des politiques publiques sur la réduction de la pauvreté, il est de plus en plus fait appel aux modèles d'équilibre général calculable (MEGC) qui permettent de tenir compte de toutes les interactions entre les différentes composantes de l'économie et pas seulement analyser un aspect particulier de cette économie toutes choses égales par ailleurs. Ils sont particulièrement utilisés pour évaluer l'impact des politiques à l'échelle des ménages et des entreprises et établir le lien entre les politiques et la pauvreté ou la distribution de revenus.

Dans ce cadre, ils permettent:

- ⌘ évaluer l'impact des réformes de politiques économiques ou des chocs externes sur la distribution de revenu sur les niveaux de pauvreté de la population dans son ensemble et des sous-groupes de cette population
- ⌘ identifier les 'gagnants' et les 'perdants' des réformes économiques
- ⌘ aider à la conception des politiques compensatoires ciblant les 'perdants'.

Les éléments importants qui contribuent aux changements de distribution de revenus et de niveau de pauvreté, sont:

- ⌘ la structure de l'économie
- ⌘ la structure de dotations de facteurs de production
- ⌘ la structure de consommation des ménages.

Les modèles d'équilibre général calculable se présentent comme un ensemble d'équations simultanées sensées décrire le comportement des agents économiques, en s'appuyant sur une base numérique présentée dans le cadre des matrices de comptabilité sociale (MCS) qui sont une synthèse des tableaux d'échanges interindustriels (TEI) et des tableaux économiques d'ensemble (TES). Ainsi, les MCS mettent en évidence les relations entre structures de production et distribution de revenus, ainsi que les flux de capitaux et les transactions financières au niveau interne, comme entre l'économie nationale et le reste du monde. Elles sont constituées à partir d'un ensemble de données provenant des comptes nationaux, mais également d'enquêtes, et tout particulièrement d'enquêtes revenus et dépenses des ménages

Une matrice de comptabilité sociale est donc la présentation des comptes du système de comptabilité national (SCN) sous une forme matricielle qui développe les interrelations entre le tableau des ressources et des emplois et les comptes sectoriels en vue de l'analyse des relations entre les caractéristiques structurelles d'une économie et la distribution du revenu et des dépenses entre les agents économiques.

D'une façon générale, l'objectif ultime du modèle est la reproduction aussi fidèlement que possible, du fonctionnement de l'économie dans laquelle opèrent des agents (ménages, entreprises, gouvernement et le reste du monde) dont chacun cherche un objectif donné et soumis à des contraintes spécifiques. En effet, les entreprises maximisent leur profit en fonction de la technologie et des facteurs de production disponibles et les ménages leur utilité sous contrainte de revenu qui dépend lui-même de leur dotation en facteurs de production. La comptabilité des comportements d'optimisation de ces agents est réalisée grâce à l'ajustement des prix relatifs qui permet d'assurer l'équilibre sur les marchés des produits et des facteurs de production compte tenu de leurs offres et demandes.

Les différentes étapes de construction d'un MEGC sont :

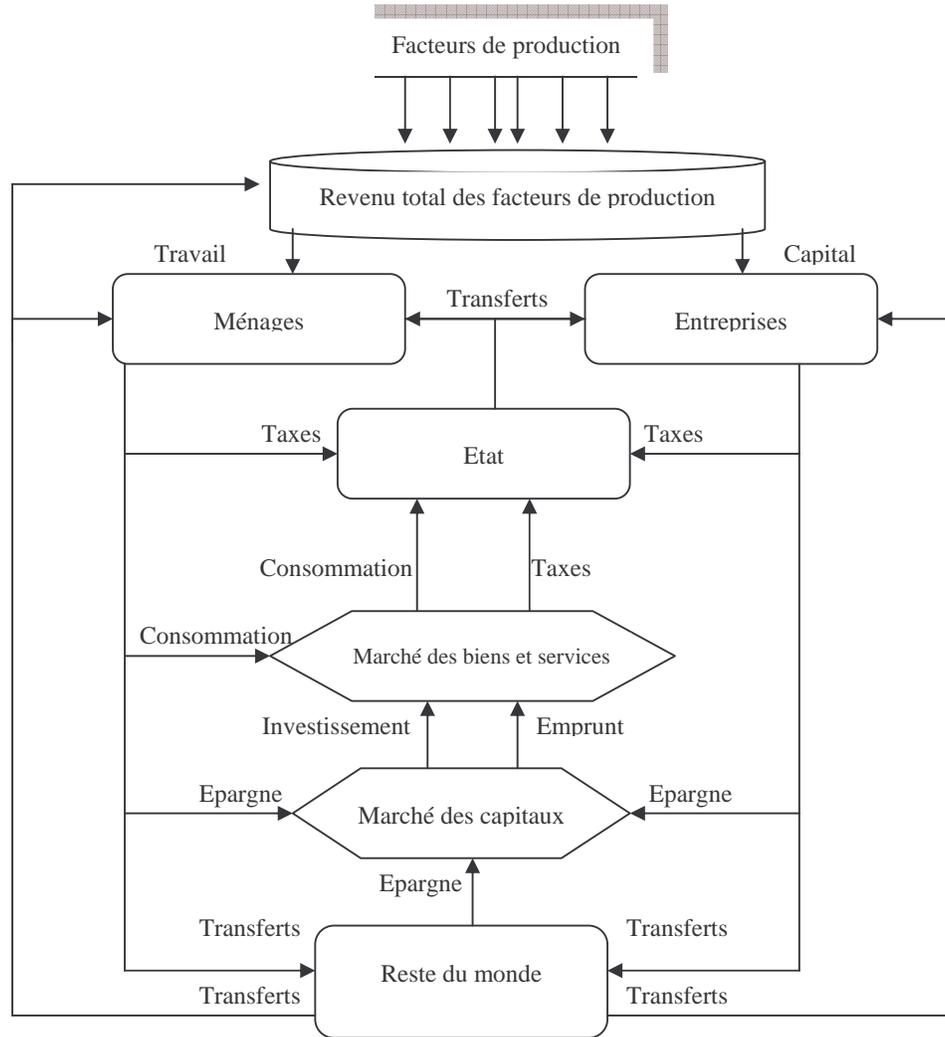
- ⌘ la définition des paramètres (les parts dans la consommation, dans l'investissement, dans la valeur ajoutée, les taux de taxation, les élasticités, divers autres coefficients utilisés, les paramètres de distribution, etc.)
- ⌘ la définition des variables (les prix (des biens, des services, du travail, du capital, etc.), la production, les facteurs de production, la demande (de consommation et d'investissement), le revenu et l'épargne, les importations et les exportations, 2 variables propres au modèle (LEON – pour vérifier la loi de Walras et OBJV – pour fonction objectif))
- ⌘ l'estimation ou calibration des paramètres
- ⌘ la définition des équations.

Le modèle rend compte de toutes les interactions entre les différents agents en même temps qu'il détaille pour chacun d'eux les ressources et les emplois (Schéma 5.3.1). Il est défini par:

- ⌘ les catégories d'agents pris en compte
- ⌘ les règles de comportement de ceux-ci, règles reflétant leur motivation supposée: la maximisation du profit sous contrainte technologique pour les entreprises et la maximisation de l'utilité sous contrainte de revenu pour les ménages

- ⌘ le choix des signaux qui déterminent les arbitrages (les prix dans un modèle walrasien)
- ⌘ le contexte institutionnel dans lequel s'opèrent les transactions
- ⌘ les contraintes d'équilibre devant être satisfaites tant au niveau macroéconomique (égalité entre épargne et investissement dans une économie fermée ou égalité de la balance des paiements dans une économie ouverte) que microéconomique (égalité de l'offre et de la demande sur chaque marché).

Schéma 5.3.1. Les interactions d'un MEGC



Ces interactions sont décrites comme suit:

- ⌘ les revenus sont générés par les activités productives qui rémunèrent les facteurs de production qu'elles emploient aux prix d'équilibre du marché
- ⌘ les ménages reçoivent les revenus liés à l'emploi du facteur travail dont ils sont dotés et les entreprises les revenus du capital
- ⌘ ces revenus sont complétés par des transferts en provenance du Reste du monde qui sont fixés de façon exogène en monnaie étrangère
- ⌘ les entreprises paient des taxes à l'Etat et des dividendes (transferts) aux propriétaires (ménages et Reste du monde)
- ⌘ l'épargne des entreprises finance les investissements, elle est une proportion fixe du revenu net
- ⌘ le revenu des ménages complété du revenu indirect du capital est soumis à l'impôt sur le revenu prélevé par l'Etat
- ⌘ la plus grande part des revenus nets des ménages est dépensée en biens de consommation
- ⌘ l'épargne des ménages est définie en proportion fixe de leur revenu net
- ⌘ la TVA (taxes sur vente de biens et services) vient compléter le revenu de l'Etat
- ⌘ l'Etat dépense ses revenus en consommations finales et en transferts vers les ménages et vers les entreprises
- ⌘ l'Etat ne produit rien par lui-même et n'emploie donc aucun facteur de production de manière directe
- ⌘ la différence entre dépenses et recettes (le déficit de l'Etat) est financée implicitement par emprunt sur le marché des capitaux et vient donc ponctionner directement l'épargne disponible.

Le modèle construit sur cette base présente un ensemble de blocs de conditions d'équilibre dont:

- ⌘ l'équilibre sur le marché des biens et services qui se fait par ajustement du prix du marché
- ⌘ l'équilibre épargne/investissement, par ajustement de l'épargne de l'Etat
- ⌘ les marchés des facteurs où le facteur travail est parfaitement mobile avec l'offre totale exogène et le salaire s'ajuste pour équilibrer ce marché; le facteur capital est parfaitement mobile avec l'offre exogène et la rémunération du capital variant pour équilibrer l'offre et la demande de capital

- ⌘ l'équilibre du compte Reste du monde avec ajustement du taux de change nominal qui permet d'équilibrer l'épargne étrangère exogène aux éléments de la balance des opérations courantes.

La résolution du modèle (e.g. à l'aide du logiciel GAMS) permet de déterminer conjointement les prix et les quantités échangées à l'équilibre, la condition d'équilibre général étant par définition celle du modèle walrasien (égalité entre l'offre et la demande sur l'ensemble des marchés). Le modèle est ensuite utilisé pour simuler ou mesurer les effets des politiques sur le revenu des ménages, sur les dynamiques sectorielles et autres. Ainsi, les MEGC sont habituellement utilisés pour mesurer l'impact des politiques de libéralisation commerciale sur les pauvres ou les effets de l'instauration d'une redevance eau dans les zones d'aménagement hydro agricole (Décaluwé et alt.; [1997]). De nombreuses autres applications restent possibles.

En dépit de leur très grande utilité dans la mesure de l'impact des réformes sur la pauvreté, les MEGC présentent quelques limites dont la plus importante serait qu'ils fonctionnent pour des changements à la marge mais pas pour des bouleversements" (Nicolas Hérault [2003]) sans compter que leur forme structurelle prédéterminerait, pour une large part leurs résultats.

5.4. La problématique du suivi-évaluation

S'il est important de disposer de stratégies de réduction de la pauvreté et de pouvoir mesurer l'impact des réformes économiques sur la pauvreté, il importe tout autant de disposer d'instruments de suivi-évaluation desdites stratégies dans leur mise en œuvre. Ces instruments doivent aussi bien rendre compte des activités menées y compris leurs coûts de réalisation, mesurer les résultats obtenus et indiquer les impacts des différentes actions. L'objectif recherché reste le choix de l'extension, de la modification ou de l'élimination de telle ou telle politique et l'indication des mesures compensations pour corriger les effets négatifs constatés.

Pour assurer un meilleur suivi des réformes, il faut

- ⌘ se fixer des buts/objectifs à atteindre, lesquels objectifs constitue la référence qui permet de juger à quel point les politiques appliquées sont ou non couronnées de succès

- ⌘ choisir les indicateurs et cibles correspondant à ces objectifs partant des diagnostics relatifs à la pauvreté
- ⌘ suivre les résultats pour évaluer les progrès réalisés.

Parmi les dispositifs de suivi de la pauvreté, il existe un ensemble d'indicateurs et une série de méthodes d'évaluation permettant de répondre à des préoccupations du genre:

- ⌘ quelle est l'importance stratégique du programme à évaluer
- ⌘ l'évaluation aide-t-elle à combler les lacunes et à mieux comprendre le fonctionnement du programme
- ⌘ l'évaluation permet-elle de tester des plans d'action à modifier ou à étendre
- ⌘ le programme cible-t-il des groupes particuliers.

Au chapitre des méthodes d'évaluation, la question fondamentale reste la mesure de la pauvreté avec ou sans intervention publique. Ainsi, pour des programmes particuliers, on compare la situation des bénéficiaires du programme à un groupe de personnes non bénéficiaires ayant les mêmes caractéristiques que les bénéficiaires du programme. Pour des programmes plus généraux, on compare la situation des populations avant et après les programmes soit à l'aide de modèles de simulation ou par contrôles statistiques.

Conclusions

L'analyse des principales caractéristiques sociodémographiques des ménages pauvres a produit, au Mali comme ailleurs, un certain nombre de conclusions pouvant constituer de véritables hypothèses de recherche ou questions de recherche. Certaines catégories socioprofessionnelles seraient-elles plus touchées par la pauvreté que d'autres. Existe-t-il des caractéristiques sociodémographiques qui prédisposent à la pauvreté ou à l'inégalité. La pauvreté et l'inégalité frappent-elles de la même manière les mêmes groupes sociaux ou se partagent-elles ces groupes.

Au regard de la persistance de la pauvreté, force est d'admettre que les réformes jusqu'ici menées n'ont ni généré une réduction de la pauvreté ni créé de l'emploi. Non seulement, ces réformes n'ont pas jusqu'ici permis d'atteindre les objectifs immédiats d'accroissement de la consommation des pauvres mais en plus elles semblent hypothéquer l'accumulation de l'épargne, l'accroissement de l'investissement, de l'efficacité et des exportations indispensables pour accélérer la croissance et aussi réduire la pauvreté à long terme.

Si les politiques et stratégies de réduction de la pauvreté ont produit peu de résultat positif, c'est certainement que les conditions de transmission des impacts desdites politiques n'ont pas été satisfaites. En effet, pour être favorables à la réduction de la pauvreté, ces politiques doivent accélérer la croissance du système productif en favorisant l'acquisition de biens d'équipement et de technologie au détriment des biens de consommation finale. Ainsi au Mali, l'allocation de ressources au renforcement des capacités humaines ne s'est pas faite selon les besoins d'un système productif en expansion se limitant à la généralisation d'une éducation de base inopérante. De même, le montant nécessaire à l'investissement dans les infrastructures nécessaires à la croissance a été minoré des dépenses publiques non indispensables telles que le coût exorbitant des élections, le financement public des partis politiques, etc.

L'instrument privilégié de mesure de l'impact des politiques publiques sur la réduction de la pauvreté reste le modèle d'équilibre général calculable qui tient compte de toutes les interactions entre les différentes composantes de l'économie. Dans ce cadre, il permet de:

- ⌘ évaluer l'impact des réformes de politiques économiques ou des chocs externes sur la distribution de revenu sur les niveaux de pauvreté de la population dans son ensemble et des sous-groupes de cette population
- ⌘ identifier les "gagnants" et les "perdants" des réformes économiques
- ⌘ aider à la conception des politiques compensatoires ciblant les "perdants".

Références bibliographiques

Adot Killmeyer-Oleche (2001) : Le financement du développement dans les PMA africains, in Le Courrier n° 186, mai-juin, pp.37-39

Alain Sand – Zantman (1994): Modèles d'équilibre général calculable et répartition des revenus dans les pays en voie de développement – Quelques éléments d'évaluation, Document Erudite n° 94-09, Erudite-Université Paris XII et CEDI-Université Paris XIII

Banque mondiale (2004a): La problématique de la santé et de la pauvreté au Mali, Bamako

Banque mondiale (2004b): Mesure et analyse de la pauvreté

Banque mondiale (2004c): Note relative au suivi de la pauvreté – Sélection des indicateurs, avril

Banque mondiale (2004d): Note relative au suivi de la pauvreté – Détermination des cibles/buts chiffrés de lutte contre la pauvreté, juillet

Banque mondiale (2003): Atelier régional sur la réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest, Accra, 6 – 7 novembre

Bernard Décaluwé, André Patry, Luc Savard (1997): Quand l'eau n'est plus un don du ciel – Un MEGC appliqué au Maroc

CARI-SARL (2002): Etude de Base MARP dans la zone d'intervention du projet de réduction de la pauvreté Bamako, avril

CDPR (2004): Central elements for pro-poor growth policy for the Sub-Saharan region, RBA regional project for pro-poor economic policies in support of poverty reduction, Capetown, 27 July

CEDEAO, UEMOA (2003): Revue des programmes d'intégration régionale – Pour la préparation d'une stratégie régionale de réduction de la pauvreté en Afrique de l'ouest, Abuja et Ouagadougou, 29 juillet et 20-25 octobre

CEDRES (1999): Le profil d'inégalité et de pauvreté au Burkina Faso, Projet MIMAP, Ouagadougou, septembre

CIRPEE (2003): Pauvreté et distribution de revenus au Sénégal – Une approche par la modélisation en équilibre général calculable micro-simulé, Working paper 03-33, août

CNUCED (2004): Rapport 2004 sur les Pays les moins avancés – Commerce international et réduction de la pauvreté.

CNUCED (2000): Les pays les moins avancés

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (2003): Statistiques de la pauvreté – Statistiques nécessaires pour mesurer la pauvreté, 20 août

Coudouel A., Hentschel J. (): Données et mesure de la pauvreté

DIAL (2002): Imperfections du marché du travail et modèles d'équilibre général calculables – Une revue de littérature, Document de travail, DT/2002/16

DIAL (2001): Croissance, distribution et pauvreté – Un modèle de microsimulation en équilibre général appliqué à Madagascar, DT/2001/19, juin

DIAL (1994): L'ajustement en Afrique selon la Banque mondiale, juin

DNSI (2004): Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté, 2001 – Principaux résultats, Bamako, juin

DNSI (2003): Enquête légère intégrée auprès des ménages, Rapport d'analyse

EEC (2002): Mali – Etude diagnostic du dispositif de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté, septembre

Haut commissariat au plan du Royaume du Maroc (2004): Carte de la pauvreté communale – Recensement général de la population et de l'habitat 1994, Enquête nationale sur le niveau de vie des ménages 1998/99, juin

Hérault N. (2002): Mondialisation et pauvreté – Les faiblesses des modèles d'équilibre général calculables, Bordeaux IV

IFPRI, PAM (2003): Que peuvent nous dire les cartes de pauvreté sur les programmes d'aide?

Jacques B. Gélinas (1995): La réforme de toutes les réformes – L'ajustement structurel et la réforme des soins de santé dans le tiers-monde, Communication à la 2^{ème} conférence canadienne de santé internationale, Ottawa, 12 – 15 novembre

Lachaud J-P. (1999): Echelles d'équivalence et différentiel spatial de pauvreté et d'inégalité au Burkina Faso, Bordeaux IV

Lachaud J-P. (1996): Croissance économique, pauvreté et inégalité des revenus en Afrique subsaharienne – Analyse comparative, in Document de travail n° 11, Centre d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu de Bordeaux IV

Louis Chauvel (1997): La toupie et le sapin – Les inégalités dans les sociétés contemporaines, Sciences humaines n° 72, mai

McCulloch N. (2002): The impact of structural reforms on poverty – A simple methodology with extensions

Nations Unies (2004): Rapport 2004 sur les Pays les moins avancés – Commerce international et réduction de la pauvreté

ODHD (2004): Rapport de présentation des résultats d'évaluation des rapports nationaux sur le développement humain durable (RNDH), Editions 1997, 1999 et 2000.

PNUD (2001): Stratégies de réduction de la pauvreté – Expérience du Mali

PNUD (2000) : Rapport du PNUD sur la pauvreté 2000 – Vaincre la pauvreté humaine, New York

PNUD (1998) : Rapport du PNUD sur la pauvreté 1998 – Vaincre la pauvreté humaine, New York

République du Mali (2003): Enquête légère intégrée auprès des ménages – Rapport d'analyse, Ministère du plan et de l'aménagement du territoire

Research n° FEM21-43 Directed by Mohamed Boussetta (2004): Espace euro-méditerranéen et coûts de la non intégration sud-sud – Le cas des pays du Maghreb, CES Rabat, Morocco, août

Round J., Whalley J. (2002): Globalization and poverty – Implications of South Asian experience for the wider debate, OCDE, Paris 9-10 December

Rubio G., Prenzushi G., Subbarao K. (): Suivi et évaluation

Sand-Zantman A. (1994): Modèles d'équilibre général calculable et répartition des revenus dans les pays en voie de développement – Quelques éléments d'évaluation, Document Erudite n° 94-09

Savard L (2005): Utilisation des MEGC dans l'analyse de la pauvreté et des inégalités

SOFRECO (2003): Etude de base du projet "Enquêtes socio économiques et capacités, attitudes et pratiques, mesures anthropométriques" – Rapport principal définitif, Bamako, mai

USAID (2004): Poverty reduction and agricultural trade in Sub-Saharan Africa